

STATISTIQUES DU TERRITOIRE

2020 EMS

SERVICE CONSEIL EN ORGANISATION



EDITO

« Le Centre de Gestion de la Vendée vous accompagne au quotidien dans de multiples champs d'actions pour soutenir les missions de service public du territoire. Au-delà des attributions légales qui sont les nôtres, nous avons développé différents services et prestations à la carte. Ainsi, le service Conseil en organisation, créé en 2016, vous accompagne dans vos projets d'évolution et de transformation organisationnelle. Depuis cette date, plus de 65 collectivités et établissements ont été accompagnés. Dans le cadre de la conduite de ces missions, il est apparu que les équipes municipales comme de direction avaient besoin de disposer de chiffres-clés pour éclairer les décisions prises en matière de Ressources humaines.

Ainsi, conscients des réalités de terrain et des obligations qui sont les vôtres, nous devons être à vos côtés pour répondre à vos besoins actuels et également pour vous guider vers l'avenir.

Ce rapport statistique a cette double finalité. Il rassemble des éléments informatifs dont l'objectif est de donner une photographie des pratiques actuelles concernant les effectifs et la rémunération.

Il met également en exergue les différents leviers sur lesquels nous pourrions agir pour faire de la Fonction Publique Territoriale, un employeur moderne et attractif aussi bien en termes d'emplois que de rémunération. Au-delà donc de son apport descriptif, il cible certaines pratiques de gestion des ressources humaines (effectifs, filières, égalité hommes/femmes, GPEC, etc.) afin d'y apporter plus de cohérence.

Compte tenu du caractère sensible de certaines données notamment en termes de rémunérations, seuls quelques indicateurs sont présents dans cette étude.

Le service Conseil en organisation en lien avec les autres services du Centre de Gestion peuvent vous aider à faire le bilan de vos pratiques et apporter des compléments d'informations dans le cadre de vos démarches d'évolution ».

Eric HERVOUET

Maire délégué de Saint-Georges-de-Montaigu
Président du Centre de Gestion de la Vendée

SOMMAIRE

Les **EHPAD et résidences autonomie** de moins de 40 hébergements

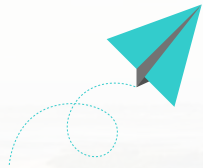
Les **EHPAD et résidences autonomie** de 40 à 59 hébergements

Les **EHPAD et résidences autonomie** de 60 à 79 hébergements

Les **EHPAD et résidences autonomie** de 80 hébergements et plus

Sources et méthodologie

OBJECTIF



Le Centre de Gestion est régulièrement sollicité par les établissements pour avoir des informations généralistes concernant les effectifs et les pratiques de rémunération sur le territoire vendéen. C'est pour cela qu'une analyse a été menée afin d'apporter des éléments de comparaison en matière :

- d'effectifs
- de rémunération (Brut fiscal / IFSE / CIA)

Ce rapport présente les données de l'année 2020.

MÉTHODOLOGIE



Une distinction a été opérée selon différentes strates pour apporter plus de cohérence aux données. 4 strates pour les EHPAD et Résidences Autonomie :

- moins de 40 hébergements
- De 40 à 59 hébergements
- De 60 à 79 hébergements
- 80 hébergement et plus

SOURCES



Les données présentées proviennent :

- des éléments recueillis et saisis par les services Gestion des carrières et Paie du Centre de Gestion 85 (bases de données issues du progiciel Ciril)

Quantité de données carrières et paies traitées dans le cadre de cette étude

Strates	EHPAD et Résidences autonomie	Communes accompagnées par le CDG 85	
		Carrière	Paie
Moins de 40 hébergements	32	90 %	60 %
De 40 à 59 hébergements	17	88 %	35 %
De 60 à 79 hébergements	27	89 %	44 %
80 hébergements et plus	21	95 %	14 %
TOTAL	97	91 %	41 %



LIMITES

- Il s'agit d'un **recueil non exhaustif** destiné à retenir des enseignements majeurs car le CDG85 ne dispose pas de toutes les données des collectivités du territoire (effectifs et rémunération). Il est important de considérer ces informations avec précaution notamment pour les indicateurs de rémunérations concernant les établissements ayant [40 à 59] hébergements et [80 et plus].
- Les **montants ont été rétablis de manière systématique sur la base d'un temps complet** (Brut fiscal, IFSE et CIA). Les données particulières et isolées n'ont pas été intégrées à cette étude.
- Tous les éléments de paie sur la période du 1^{er} au 31 décembre de l'année de référence ont été pris en compte. Les bruts fiscaux ont été pris en compte et ensuite divisés par 12 pour obtenir une moyenne mensuelle. Les données paie peuvent contenir des régularisations relatives à une période précédente.
- Les données relatives aux **effectifs** sont extraites au **31 décembre de l'année de référence**. Elles correspondent donc à une « photographie » du territoire à un instant T.



Le traitement de ces données et leur présentation sont conformes d'un point de vue « RGPD ».



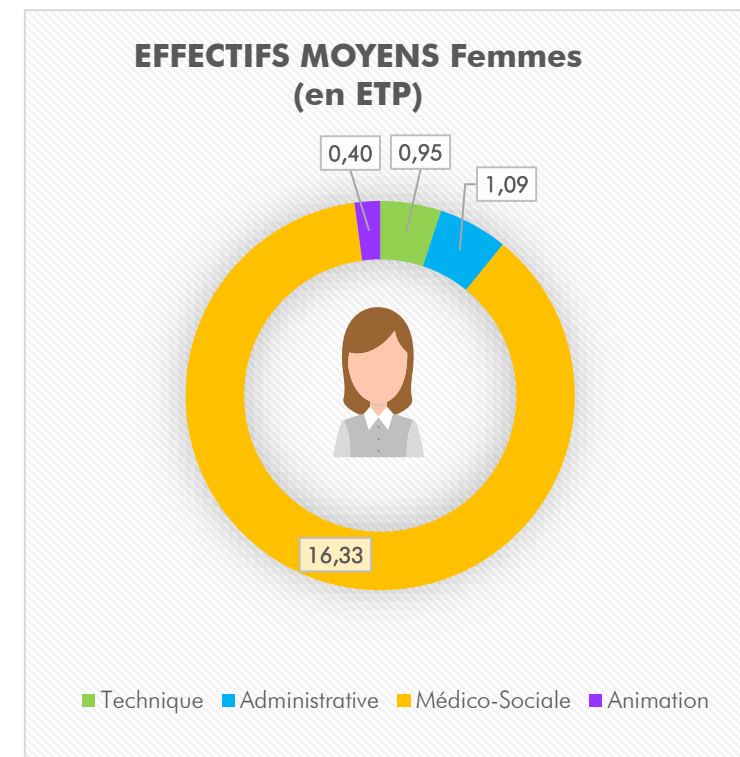
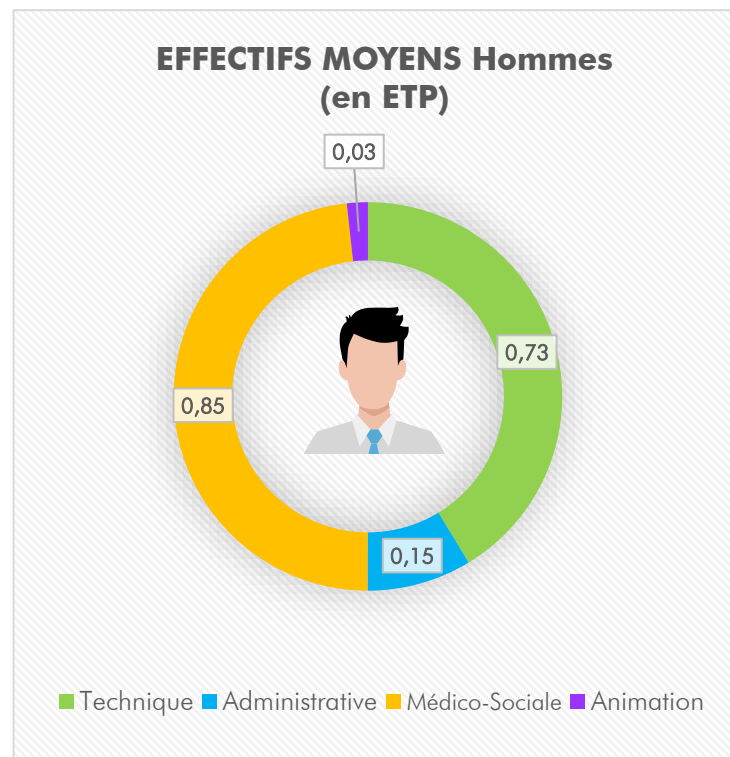
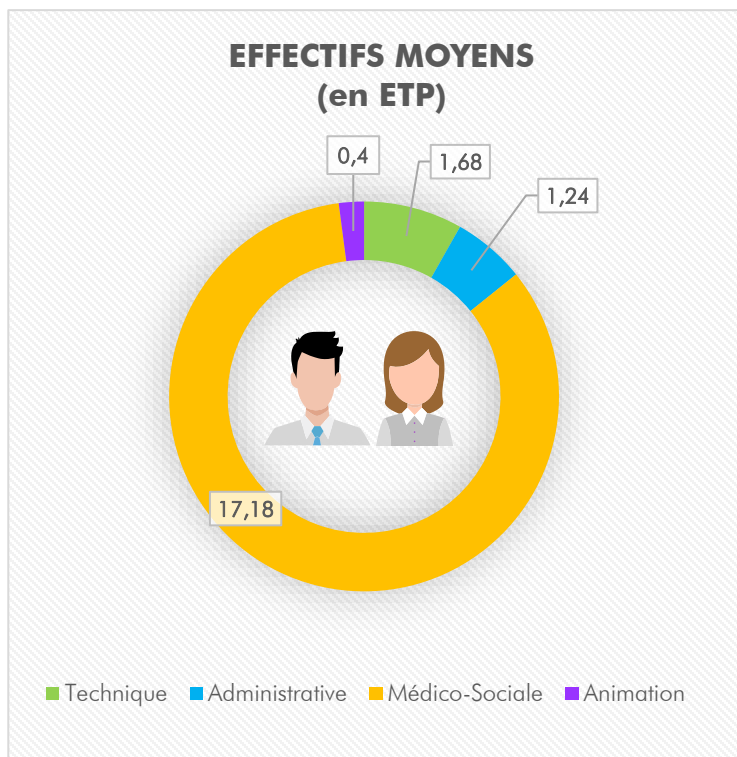
Les EHPAD et Résidences autonomie de moins de 40 hébergements

En 2020, le département de la Vendée comptait 32 EHPAD et Résidences Autonomie publics de moins de 40 hébergements.

Ils représentaient 33 % du total des établissements publics sur le territoire.

La paie était assurée par le CDG 85 pour 59% des établissements de cette strate. Les données de rémunération présentées ici ont donc une représentativité moyenne.

EFFECTIFS MOYENS SELON LES FILIÈRES PRÉSENTES DANS CETTE STRATE



Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 17,18 ETP en filière médico-sociale (dont 0,85 ETP homme et 16,33 ETP femmes).



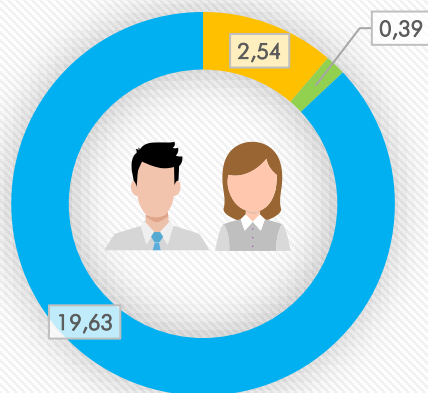
Les emplois contractuels ne sont pas comptabilisés dans ces effectifs.



En 2020, 84% des effectifs appartenait à la filière médico-sociale. Les hommes étaient très minoritaires dans ces établissements (8,6% des effectifs).

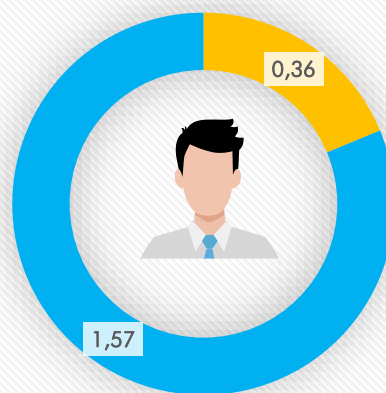
EFFECTIFS MOYENS SELON LES CATÉGORIES

EFFECTIFS MOYENS (en ETP)



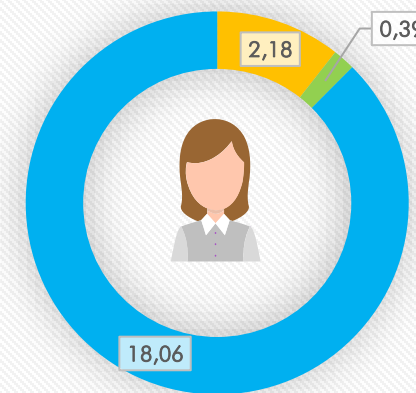
■ Catégorie A ■ Catégorie B ■ Catégorie C

EFFECTIFS MOYENS Hommes (en ETP)



■ Catégorie A ■ Catégorie C

EFFECTIFS MOYENS Femmes (en ETP)



■ Catégorie A ■ Catégorie B ■ Catégorie C

Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 19,63 ETP en catégorie C (dont 1,57 ETP homme et 18,06 ETP femmes).

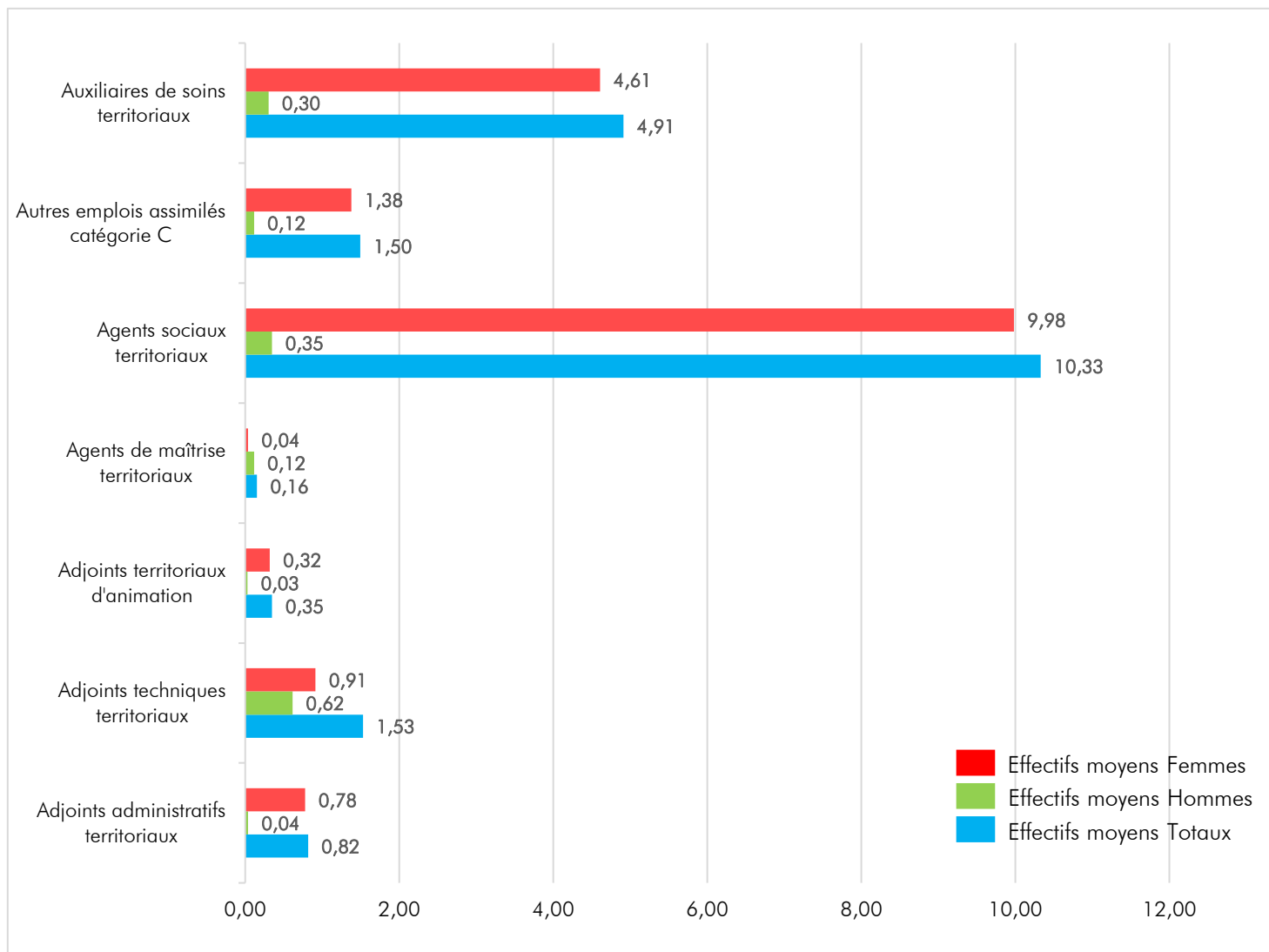


En 2020, le cadre d'emploi des auxiliaires de soins relevait de la catégorie C. Aussi, il n'y avait pas d'homme en catégorie B.



En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 22,56 ETP.
En 2020, les agents de catégorie C représentaient 87% des effectifs.

EFFECTIFS MOYENS POUR LES CADRES D'EMPLOIS DE CATÉGORIE C PRÉSENTS DANS CETTE STRATE



Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 10,33 ETP d'agents sociaux (dont 0,35 ETP homme et 9,98 ETP femme).

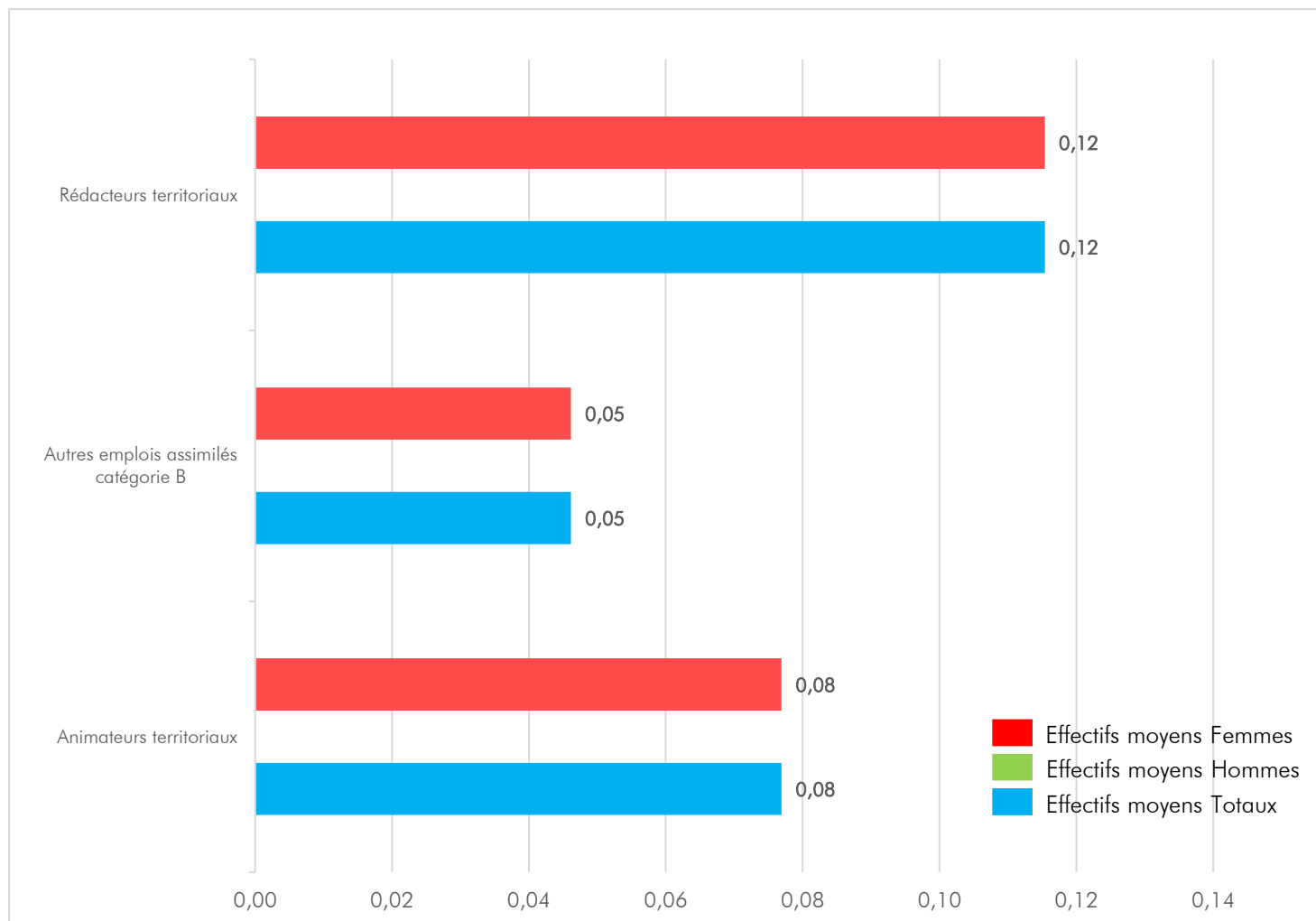


En 2020, le cadre d'emploi des auxiliaires de soins relevait de la catégorie C.
Les « autres emplois assimilés catégorie C » représentent les emplois contractuels.



En 2020, 53% des effectifs de cette catégorie appartenaient aux cadres d'emplois des agents sociaux et 25% aux auxiliaires de soins.

EFFECTIFS MOYENS POUR LES CADRES D'EMPLOIS DE CATÉGORIE B PRÉSENTS DANS CETTE STRATE



Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 0,12 ETP de rédacteurs et uniquement des femmes.

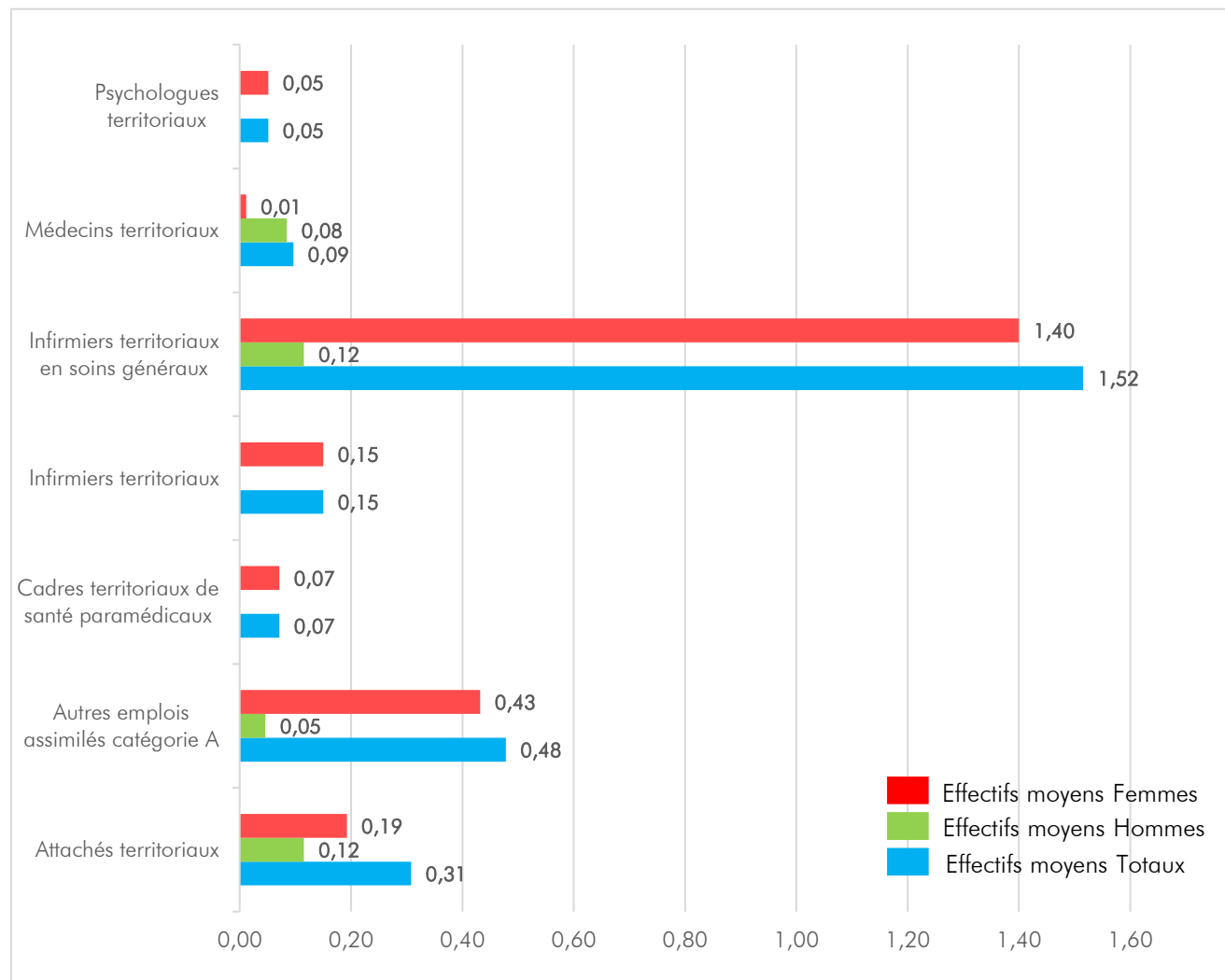


Les « autres emplois assimilés catégorie B » représentent les emplois contractuels.



En 2020, il n'y avait aucun homme en catégorie B. Les cadres d'emplois de catégorie B étaient clairement sous représentés.

EFFECTIFS MOYENS POUR LES CADRES D'EMPLOIS DE CATÉGORIE A PRÉSENTS DANS CETTE STRATE



Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 1,52 ETP d'infirmier territorial en soins généraux (dont 0,12 ETP homme et 1,40 ETP femme).



Le cadre d'emplois d'infirmiers territoriaux est amené à disparaître.

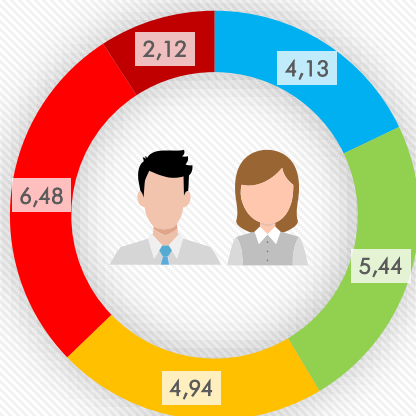
Les agents sont à présent nommés sur le cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux.
Les « autres emplois assimilés catégorie A » représentent les emplois contractuels.



En 2020, les différents cadres d'emplois de catégorie A étaient peu nombreux.
57% des effectifs appartenaient au cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux.
Il n'y avait aucun homme appartenant aux cadres d'emplois des psychologues territoriaux et d'infirmiers territoriaux.

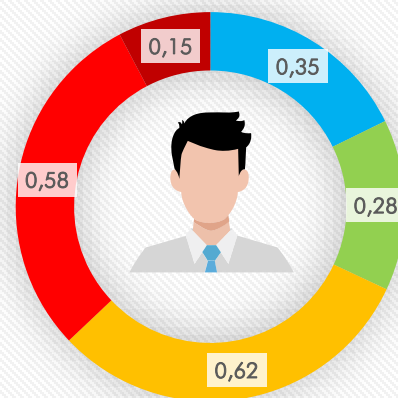
EFFECTIFS MOYENS SELON LES TRANCHES D'ÂGE

EFFECTIFS MOYENS (en ETP)



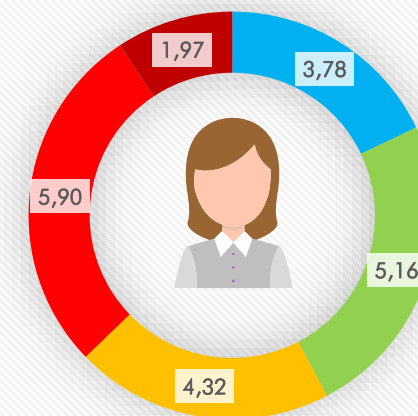
■ - de 30 ans ■ 30 à 39 ans ■ 40 à 49 ans
■ 50 à 59 ans ■ + de 60 ans

EFFECTIFS MOYENS Hommes (en ETP)



■ - de 30 ans ■ 30 à 39 ans
■ 40 à 49 ans ■ 50 à 59 ans
■ + de 60 ans

EFFECTIFS MOYENS Femmes (en ETP)



■ - de 30 ans ■ 30 à 39 ans ■ 40 à 49 ans
■ 50 à 59 ans ■ + de 60 ans

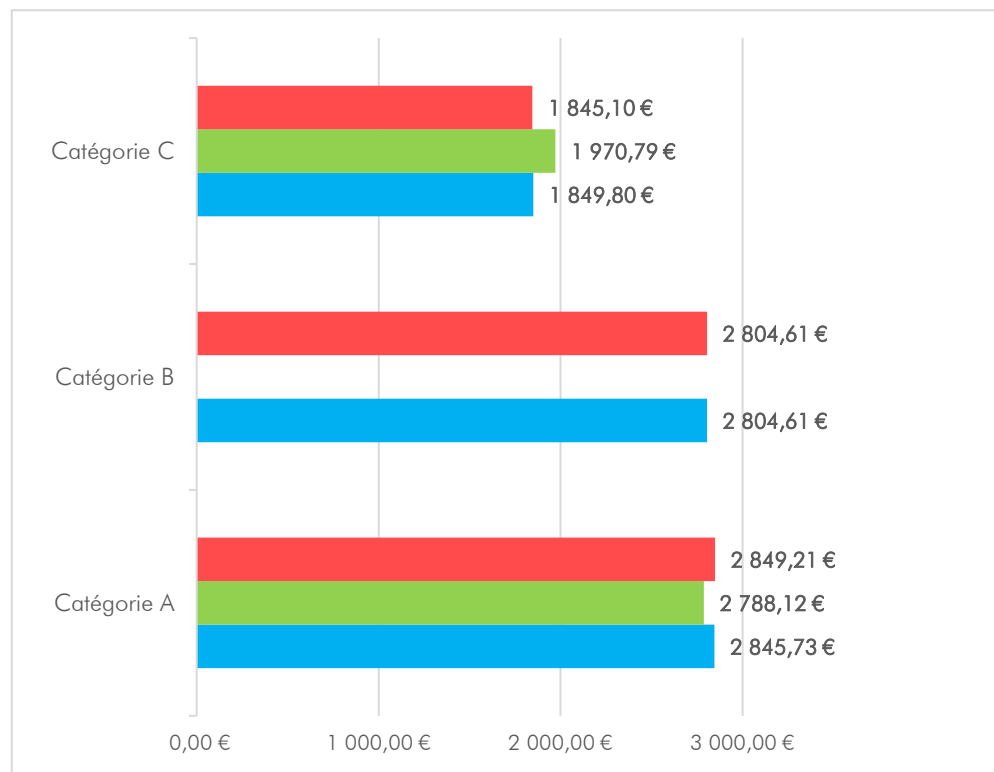
Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 6,48 ETP âgés entre 50 et 59 ans (dont 0,58 ETP homme et 5,90 ETP femmes).



Les agents de plus de 50 ans représentaient environ 37% des effectifs.

BRUT FISCAL MENSUEL MOYEN SELON LES CATÉGORIES

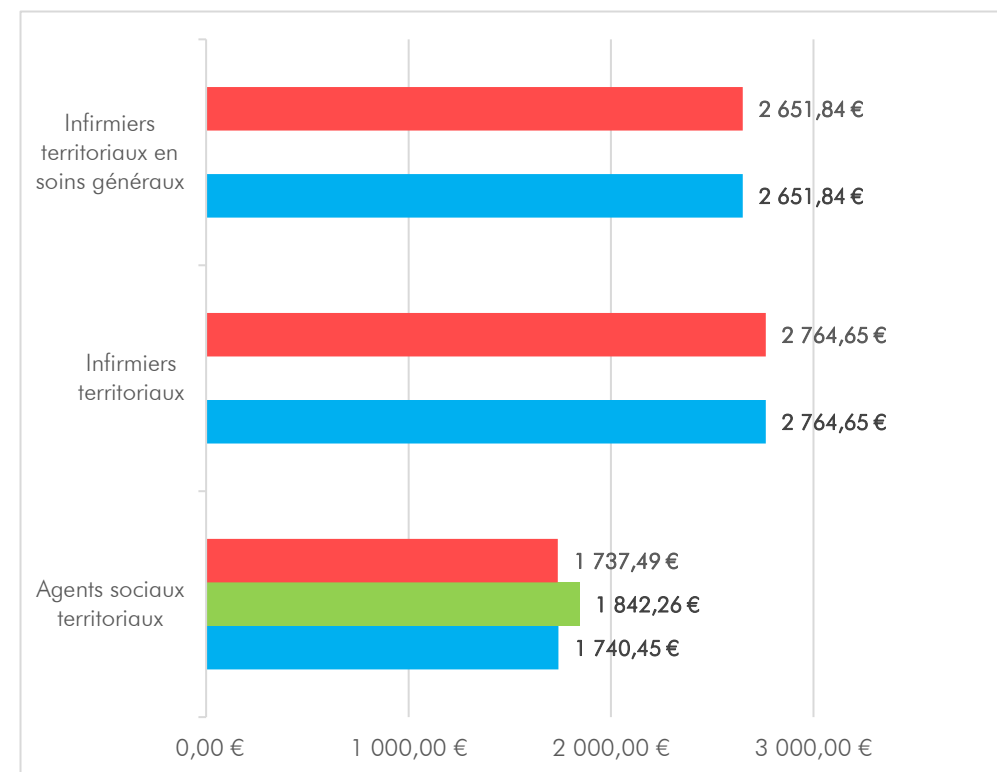


Exemple de lecture

En 2020, le brut fiscal moyen des agents de catégorie A était de 2845,73€.

- Brut fiscal moyen Femmes
- Brut fiscal moyen Hommes
- Brut fiscal moyen Total

BRUT FISCAL MENSUEL MOYEN POUR LES CADRES D'EMPLOIS DES INFIRMIERS ET AGENTS SOCIAUX



Exemple de lecture

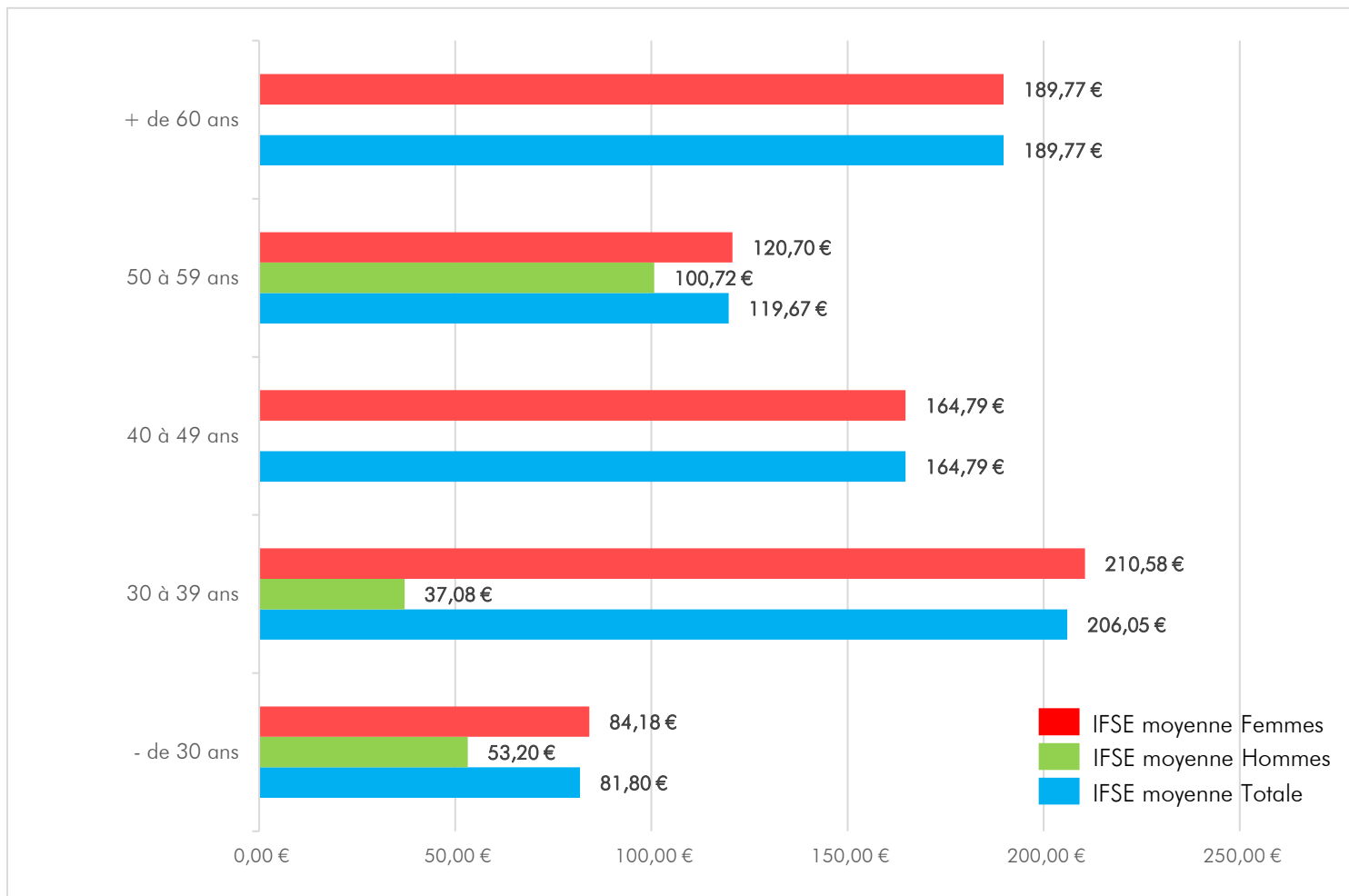
En 2020, le brut fiscal moyen des agents sociaux était de 1740,45€.

- Brut fiscal moyen Femmes
- Brut fiscal moyen Hommes
- Brut fiscal moyen Total



Les femmes appartenant à la catégorie C avaient un brut fiscal inférieur à celui des hommes (écart d'environ 126€). A contrario, les femmes de catégorie A avaient un brut fiscal supérieur à celui des hommes (écart d'environ 61€).

IFSE MENSUELLE MOYENNE SELON LES TRANCHES D'ÂGE



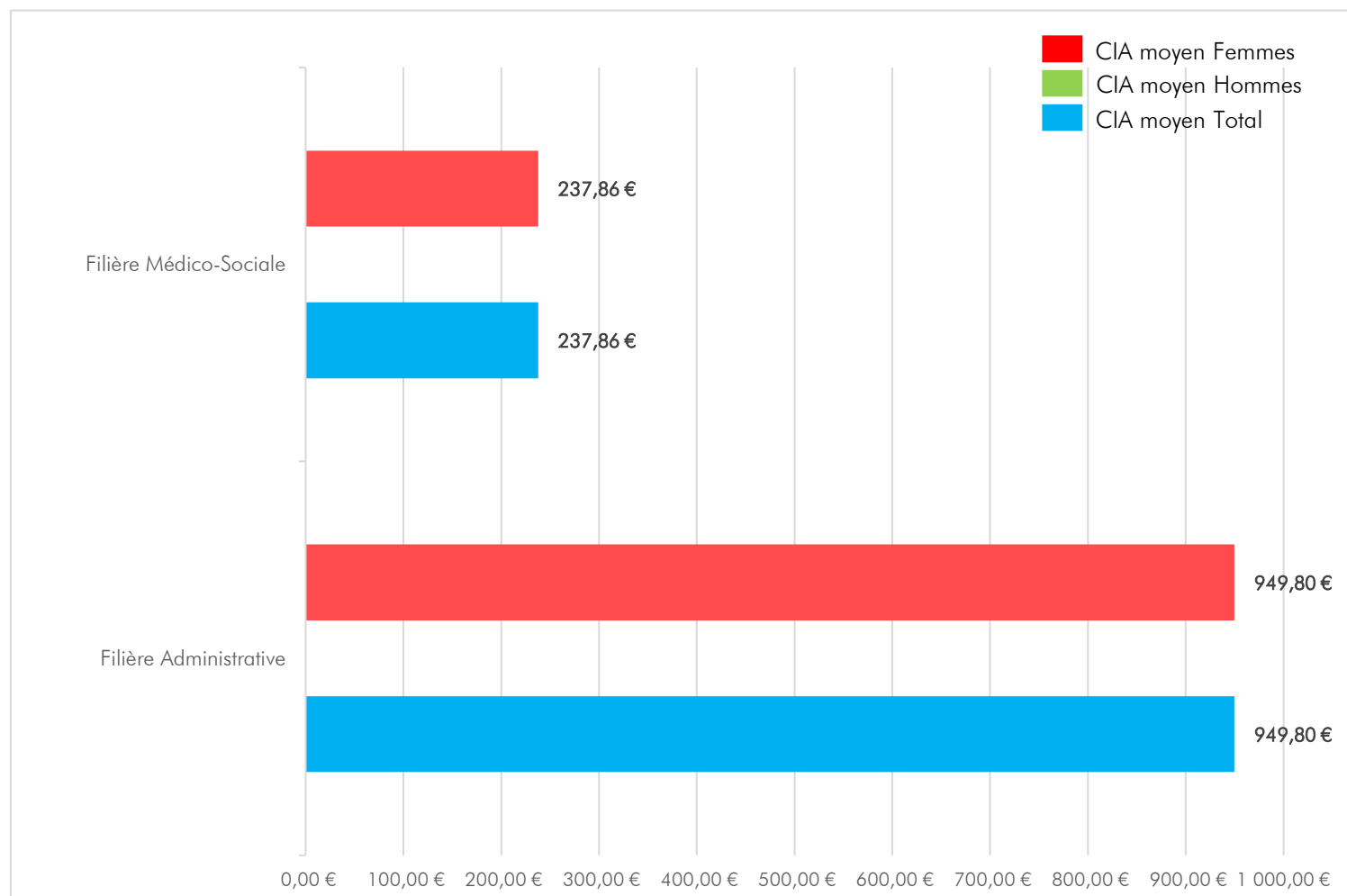
Exemple de lecture

En 2020, les agents âgés entre 40 et 49 ans avaient en moyenne une IFSE de 164,79 €.



En 2020 et sur plusieurs tranches d'âge, les hommes percevaient une IFSE inférieure à celui des femmes.

CIA ANNUEL MOYEN SELON LES FILIÈRES



Exemple de lecture

En 2020, le montant moyen du CIA pour les agents de la filière médico-sociale était de 237,86 €.

! Le CIA n'est pas versé par toutes ces établissements. Les moyennes indiquées ici se basent uniquement sur ceux qui le versaient. Le mode de versement n'est pas le même selon pour tous (montants versés identiques ou non pour tous les agents / proratisation en fonction du temps de travail / maintien ou non en cas d'absence pour raison de maladie, etc.).

🔍 En 2020, seuls les agents des filières médico-sociale et administrative percevaient un CIA.



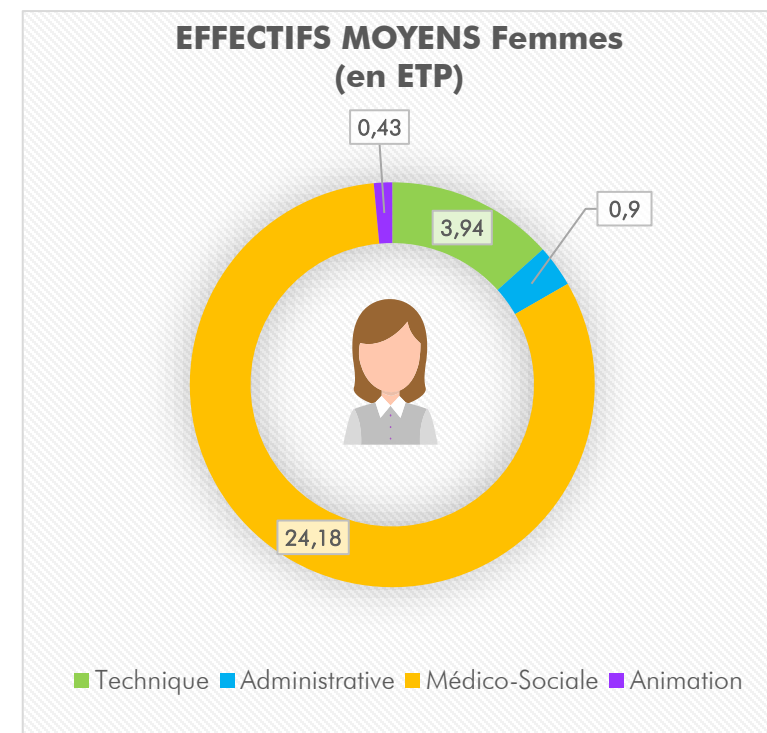
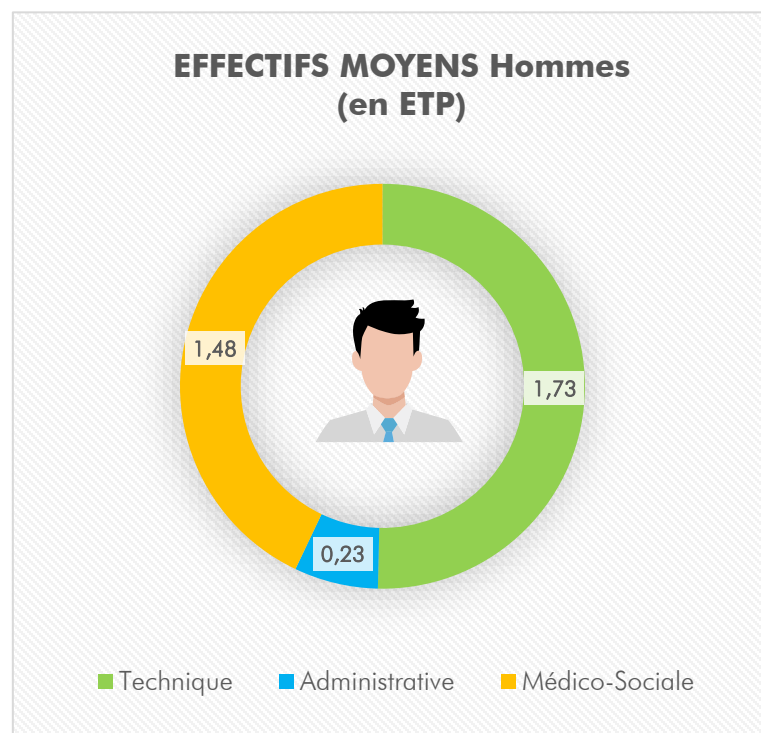
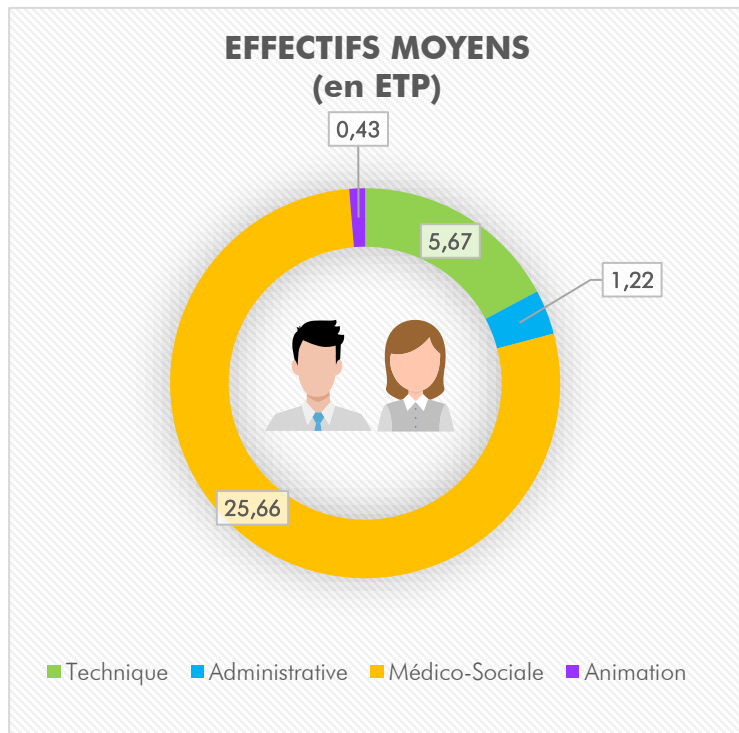
Les EHPAD et Résidences autonomie de 40 à 59 hébergements

En 2020, le département de la Vendée comptait 17 EHPAD et Résidences Autonomie publics de 40 à 59 hébergements.

Ils représentaient 17,5% du total des établissements publics sur le territoire.

La paie était assurée par le CDG85 pour 35% des établissements de cette strate. Les données de rémunération présentées ici ont donc une représentativité très relative.

EFFECTIFS MOYENS SELON LES FILIÈRES PRÉSENTES DANS CETTE STRATE



Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 25,66 ETP en filière médico-sociale (dont 1,48 ETP homme et 24,18 ETP femmes).

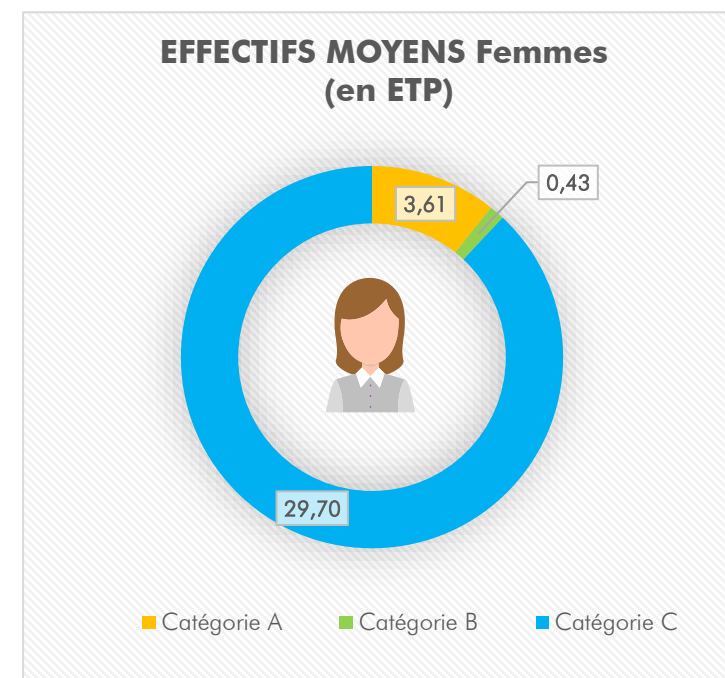
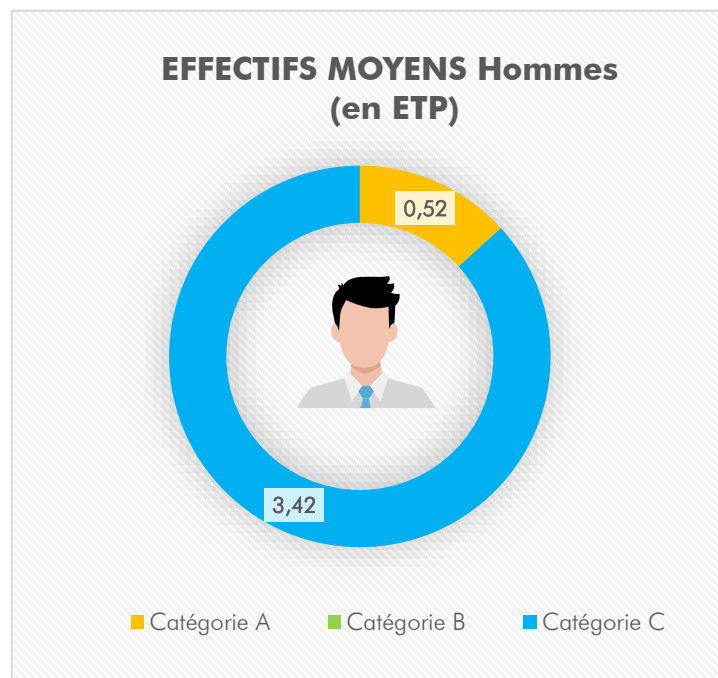
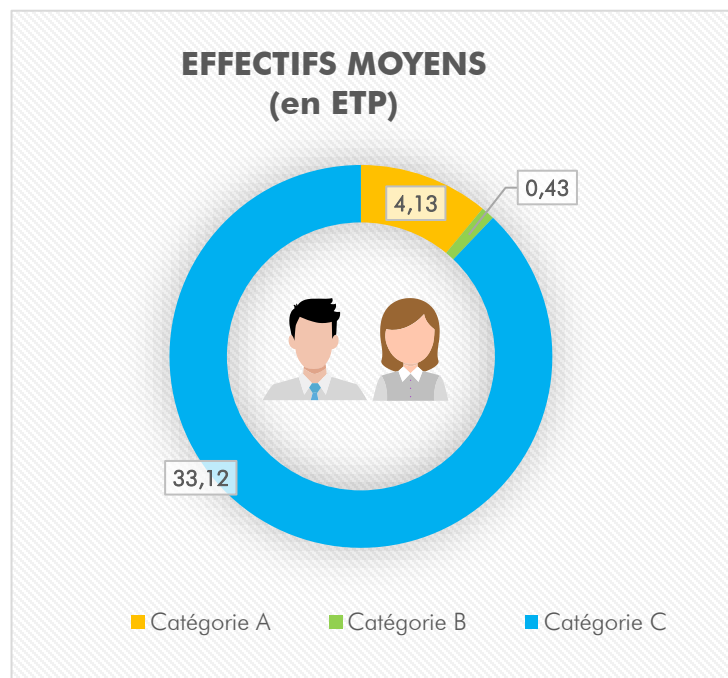


Les emplois contractuels ne sont pas comptabilisés dans ces effectifs. Les hommes ne sont pas représentés dans la filière animation.



En 2020, 78% des effectifs appartenait à la filière médico-sociale. Les hommes étaient très minoritaires (environ 10% des effectifs).

EFFECTIFS MOYENS SELON LES CATÉGORIES



Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 33,12 ETP en catégorie C (dont 3,42 ETP hommes et 29,70 ETP femmes).

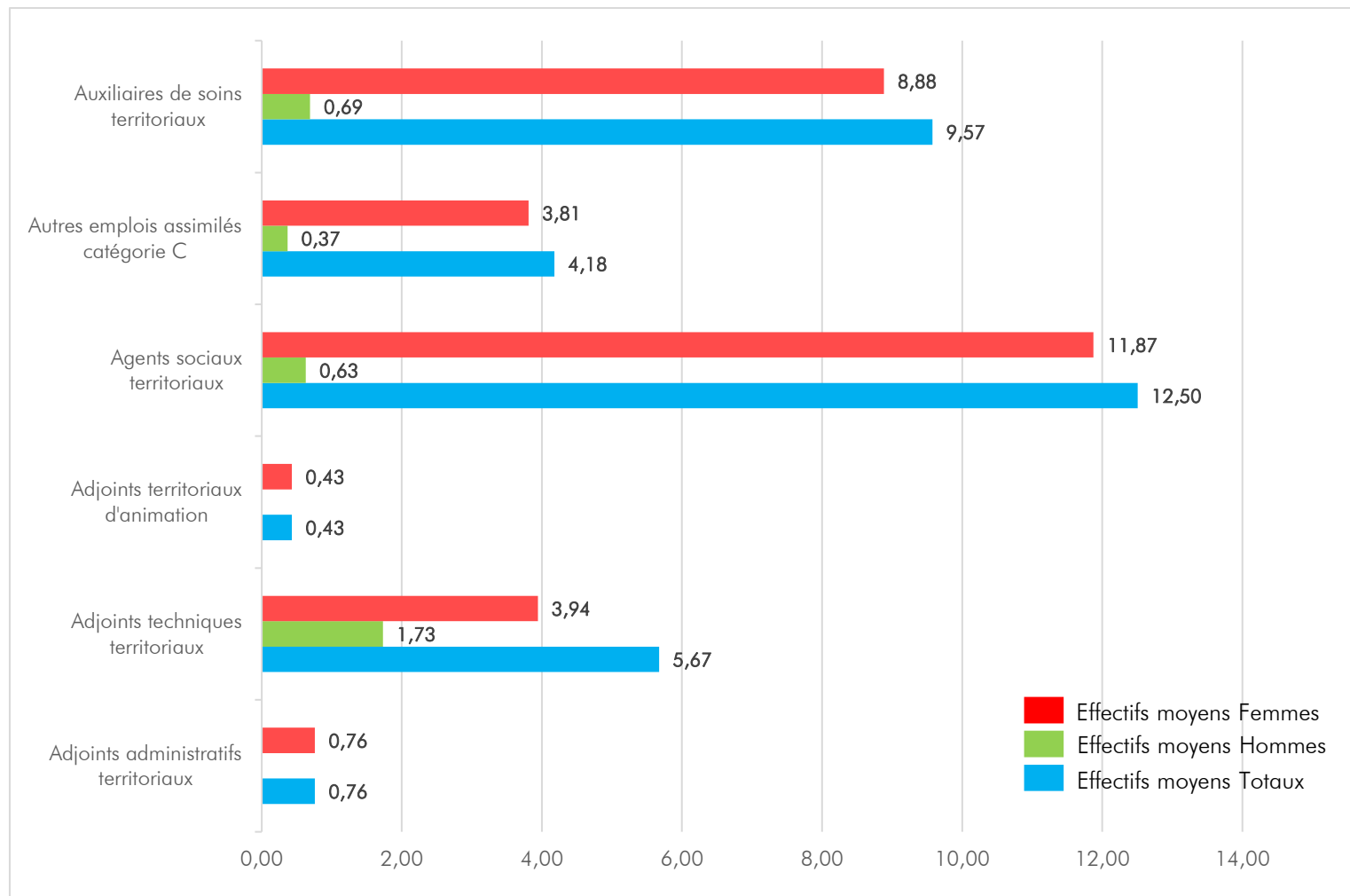


En 2020, le cadre d'emploi des auxiliaires de soins relevait de la catégorie C. Aussi, il n'y avait pas d'homme en catégorie B dans ces établissements.



En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 37,68 ETP. Les agents de catégorie C représentaient 88% des effectifs.

EFFECTIFS MOYENS POUR LES CADRES D'EMPLOIS DE CATÉGORIE C PRÉSENTS DANS CETTE STRATE



Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 12,50 ETP d'agents sociaux dont 0,63 ETP homme et 11,87 ETP femmes.

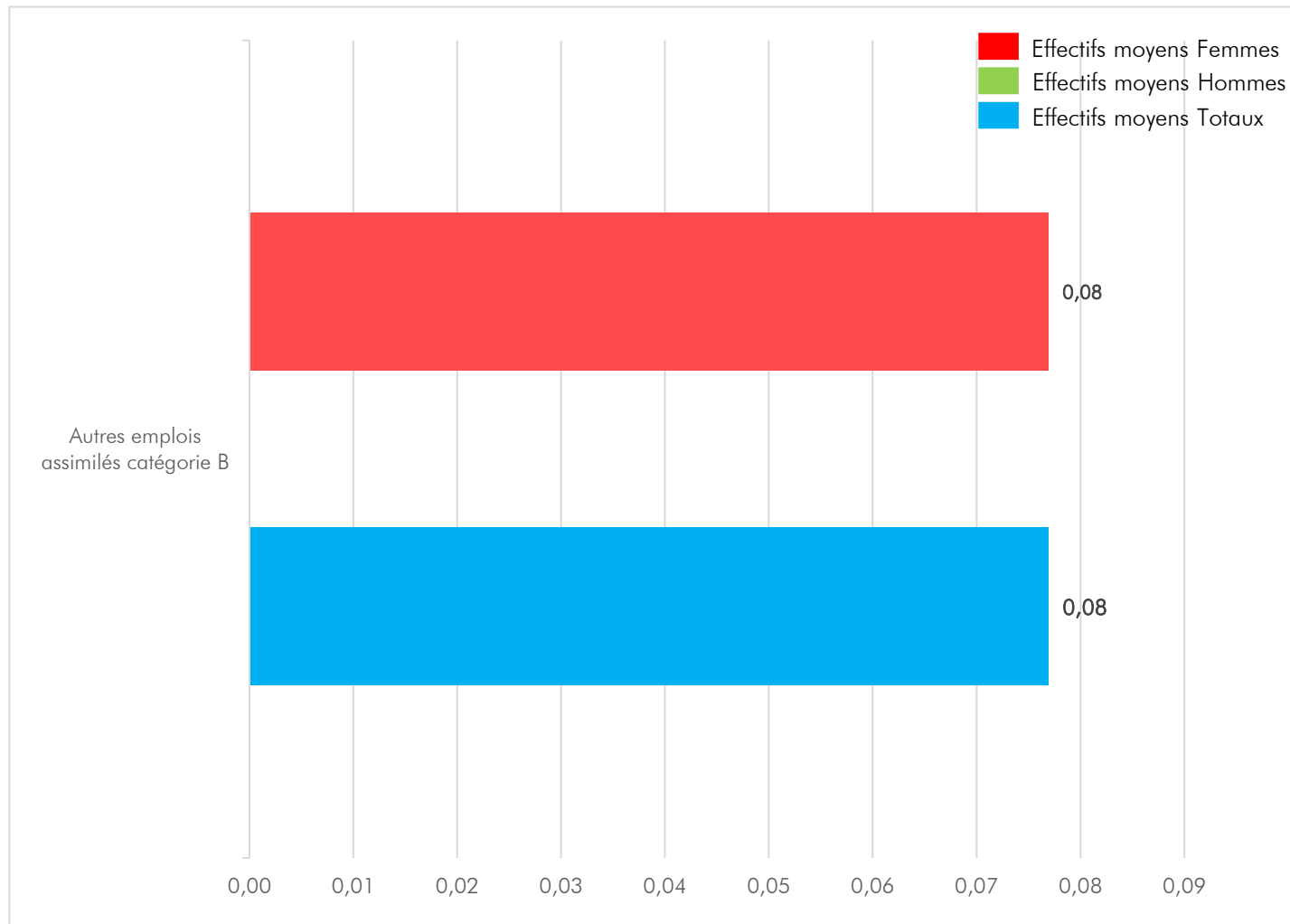


En 2020, le cadre d'emplois des auxiliaires de soins relevait de la catégorie C. Les « autres emplois assimilés catégorie C » représentent les emplois contractuels.



En 2020, 38% des effectifs appartenait aux cadres d'emplois des agents sociaux et 29% aux auxiliaires de soins. La très grande majorité des postes était occupée par des femmes.

EFFECTIFS MOYENS POUR LES CADRES D'EMPLOIS DE CATÉGORIE B PRÉSENTS DANS CETTE STRATE



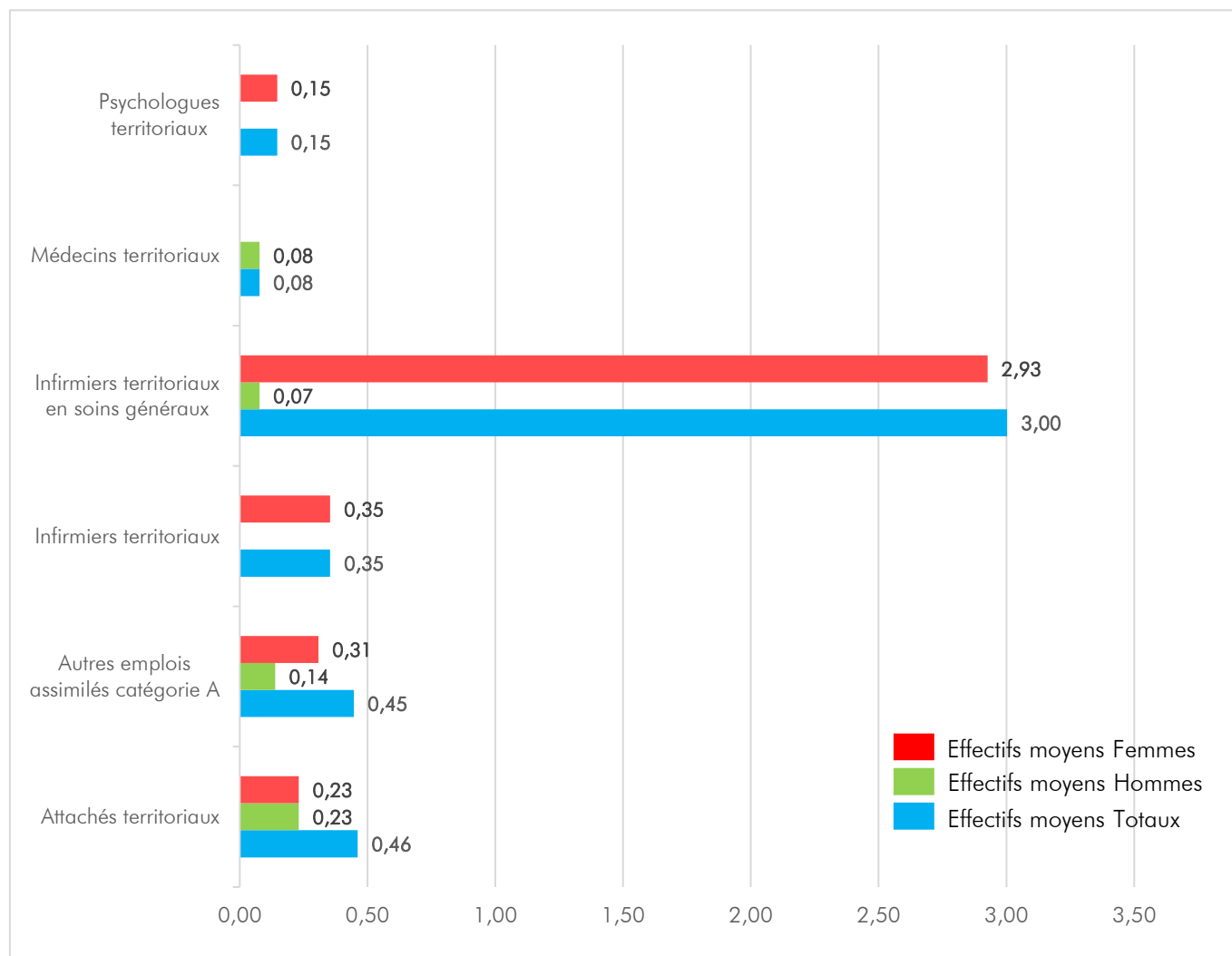
Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 0,08 ETP d'emploi contractuel de catégorie B.



Les « autres emplois assimilés catégorie B » représentent les emplois contractuels. Aucun autre cadre d'emploi de catégorie B était représenté dans cette strate.

EFFECTIFS MOYENS POUR LES CADRES D'EMPLOIS DE CATÉGORIE A PRÉSENTS DANS CETTE STRATE



Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 3 ETP d'infirmiers territoriaux en soins généraux (dont 0,07 ETP homme et 2,93 ETP femmes).



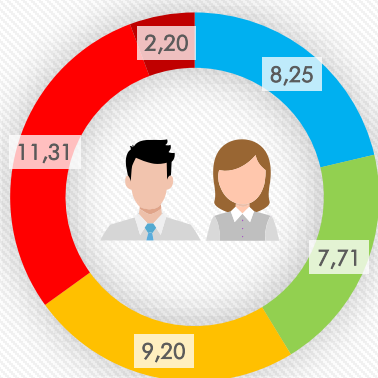
Le cadre d'emploi d'infirmier territorial est amené à disparaître.
Les agents sont à présent nommés sur le cadre d'emploi d'infirmier territorial en soins généraux.
Les « autres emplois assimilés catégorie A » représentent les emplois contractuels.



En 2020, les différents cadres d'emplois de catégorie A sont sous représentés.
La quasi-totalité des effectifs appartenait au cadre d'emploi des infirmiers territoriaux en soins généraux (environ 67%).
Il n'y avait aucun homme appartenant aux cadres d'emplois de psychologues territoriaux et d'infirmiers territoriaux.
Aucune femme n'appartenait au cadre d'emplois de médecins territoriaux.

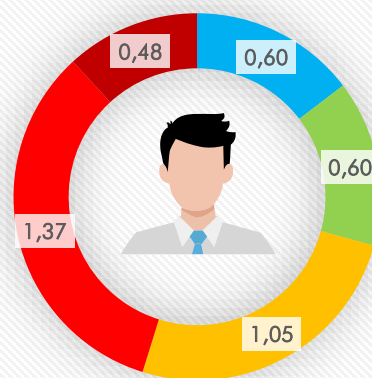
EFFECTIFS MOYENS SELON LES TRANCHES D'ÂGE

**EFFECTIFS MOYENS
(en ETP)**



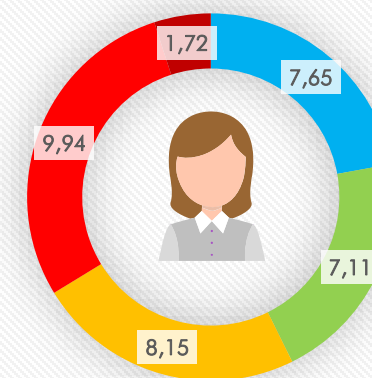
■ - de 30 ans ■ 30 à 39 ans
■ 40 à 49 ans ■ 50 à 59 ans
■ + de 60 ans

**EFFECTIFS MOYENS Hommes
(en ETP)**



■ - de 30 ans ■ 30 à 39 ans
■ 40 à 49 ans ■ 50 à 59 ans
■ + de 60 ans

**EFFECTIFS MOYENS Femmes
(en ETP)**



■ - de 30 ans ■ 30 à 39 ans
■ 40 à 49 ans ■ 50 à 59 ans
■ + de 60 ans

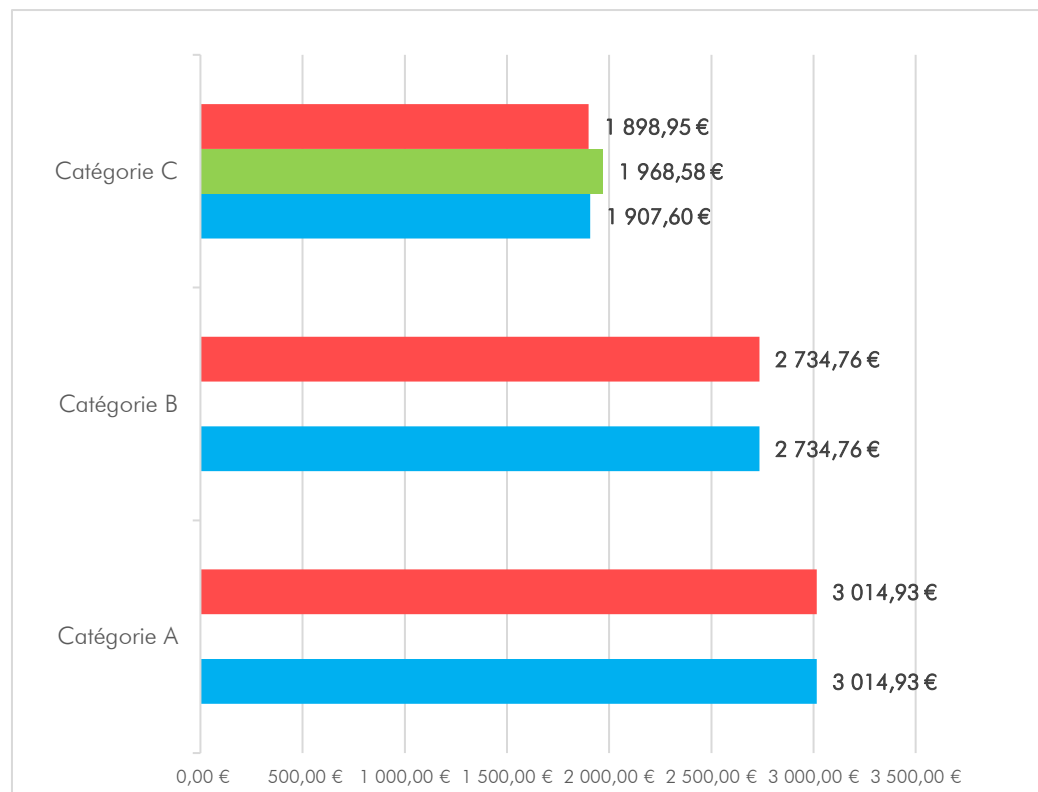
Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 11,31 ETP âgés entre 50 et 59 ans (dont 1,37 ETP homme et 9,94 ETP femmes).



En 2020, les agents de plus de 50 ans représentaient environ 35% des effectifs.

BRUT FISCAL MENSUEL MOYEN SELON LES CATÉGORIES

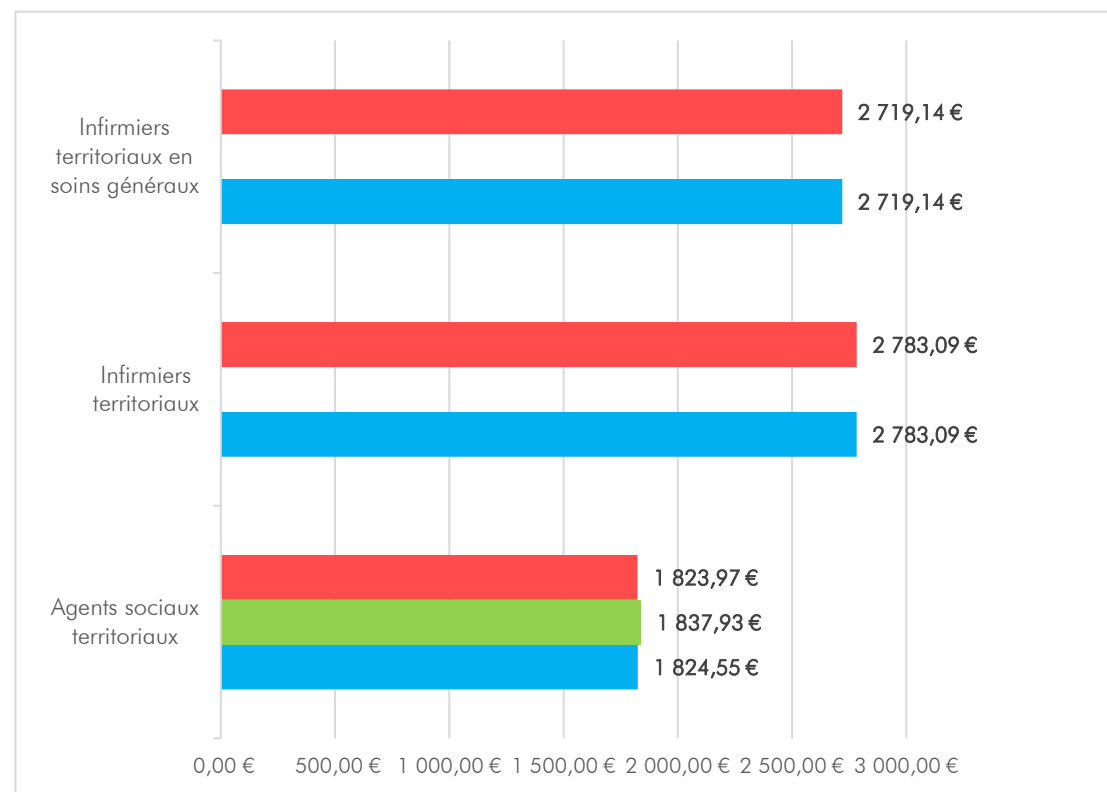


Exemple de lecture

En 2020, le brut fiscal moyen des agents de catégorie A était de 3 014,93€.

- Brut fiscal moyen Femmes
- Brut fiscal moyen Hommes
- Brut fiscal moyen Total

BRUT FISCAL MENSUEL MOYEN POUR LES CADRES D'EMPLOIS DES INFIRMIERS ET AGENTS SOCIAUX



Exemple de lecture

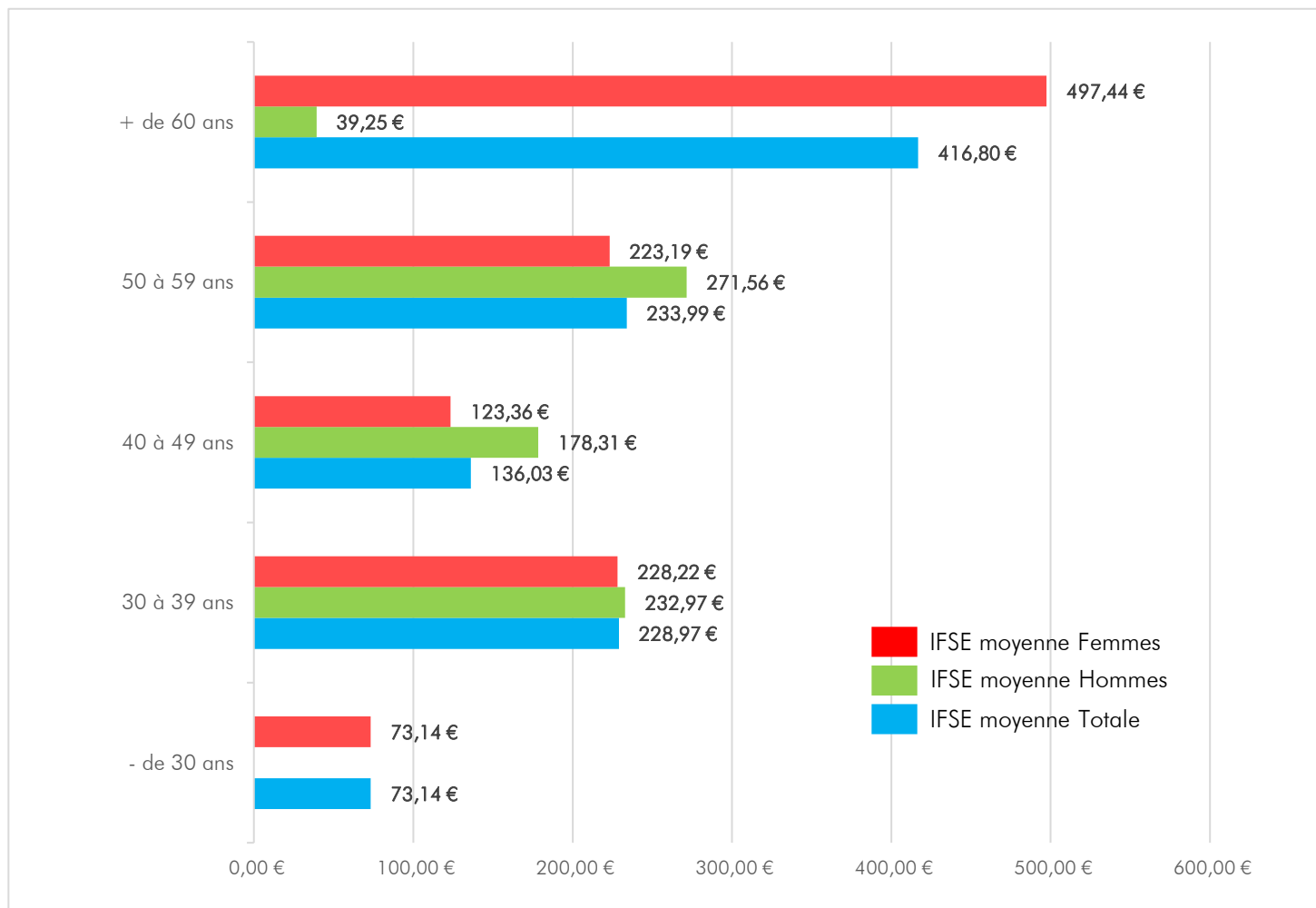
En 2020, le brut fiscal moyen des agents sociaux était de 1 824,55€.

- Brut fiscal moyen Femmes
- Brut fiscal moyen Hommes
- Brut fiscal moyen Total



Les femmes appartenant à la catégorie C avaient un brut fiscal inférieur à celui des hommes (écart d'environ 70€).

IFSE MENSUELLE MOYENNE SELON LES TRANCHES D'ÂGE



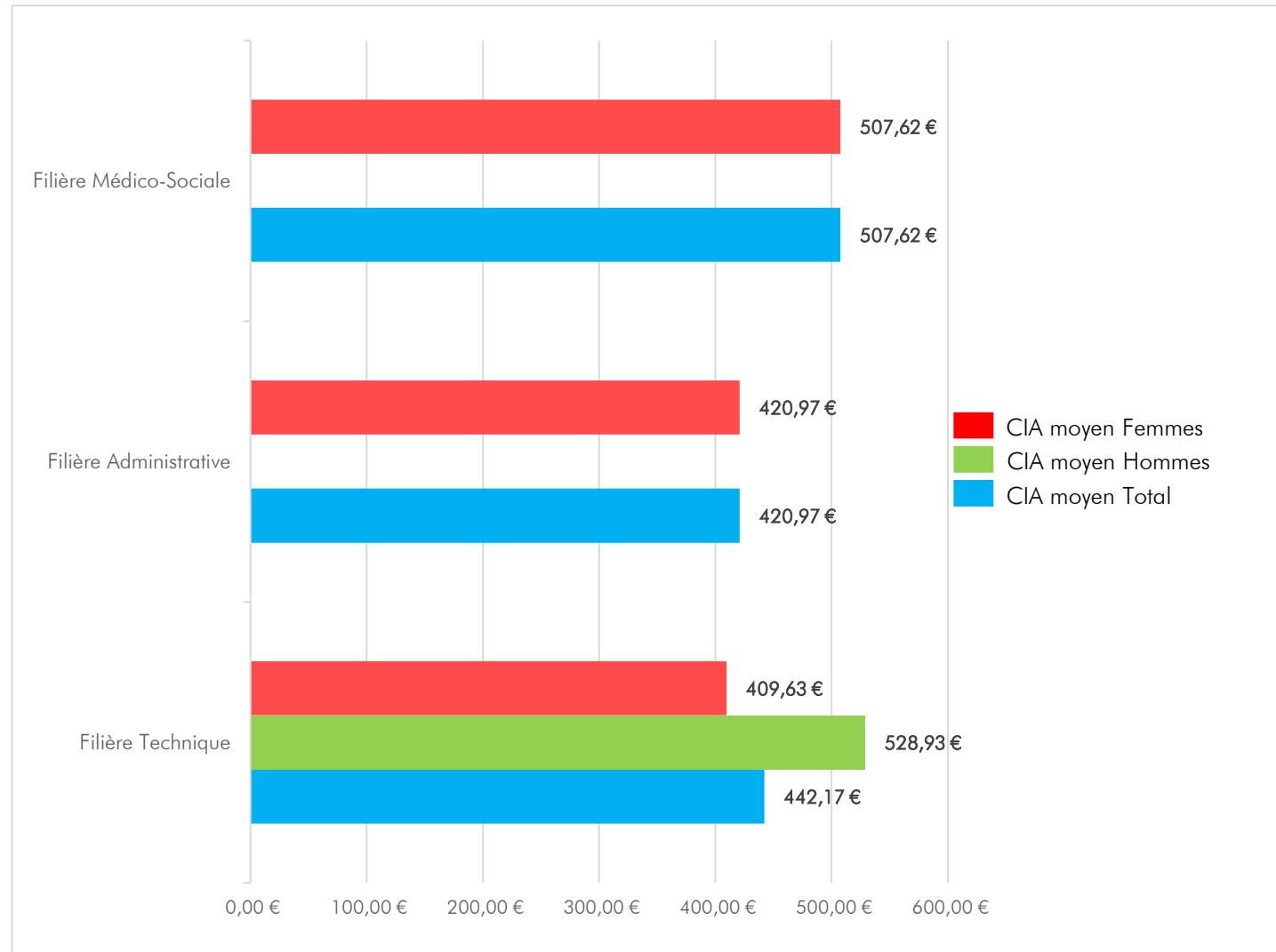
Exemple de lecture

En 2020, les agents âgés entre 40 et 49 ans avaient en moyenne une IFSE de 136,03€.



En 2020, pour trois tranches d'âge, les hommes percevaient une IFSE supérieure à celui des femmes. En revanche, pour la tranche d'âge des plus de 60 ans, les femmes percevaient une IFSE nettement supérieure à celle des hommes (écart d'environ 458€).

CIA ANNUEL MOYEN SELON LES FILIÈRES



Exemple de lecture

En 2020, pour les établissements qui le versaient, le montant moyen du CIA pour les agents de la filière médico-sociale était de 507,62€.



Le CIA n'est pas versé par tous les établissements. Les moyennes indiquées ici se basent uniquement sur ceux qui le versaient.

Le mode de versement n'est pas le même pour tous (montants versés identiques ou non pour tous les agents / proratisation en fonction du temps de travail / maintien ou non en cas d'absence pour raison de maladie, etc.).



En 2020, seuls les agents des filières médico-sociale, technique et administrative percevaient un CIA.

Les agents de la filière médico-sociale percevaient un CIA plus important que les filières administrative et technique.



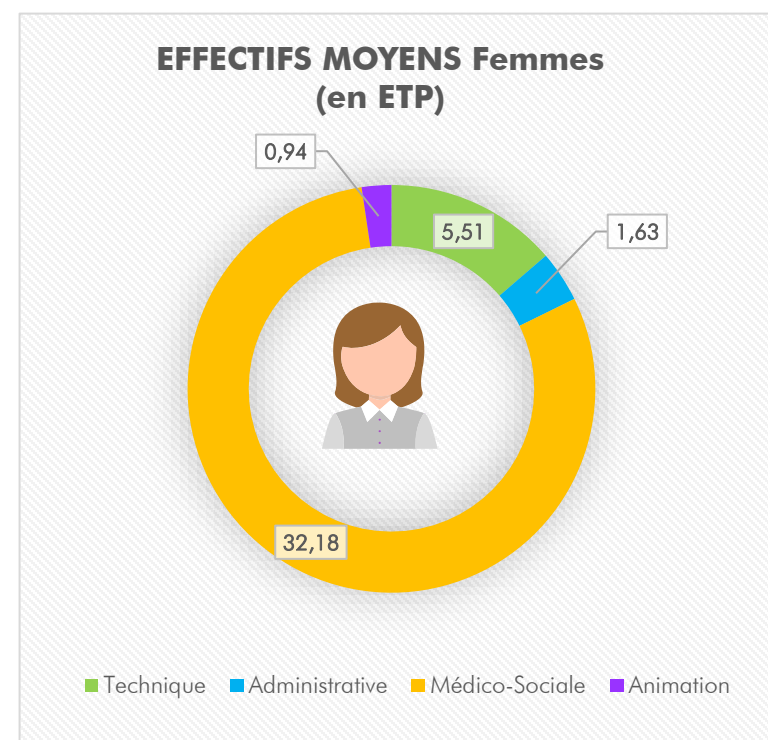
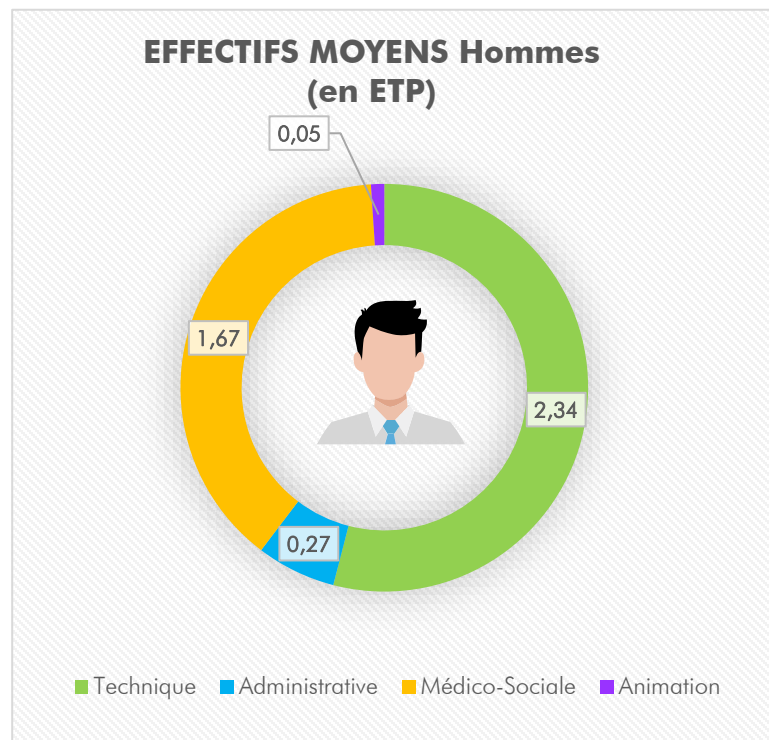
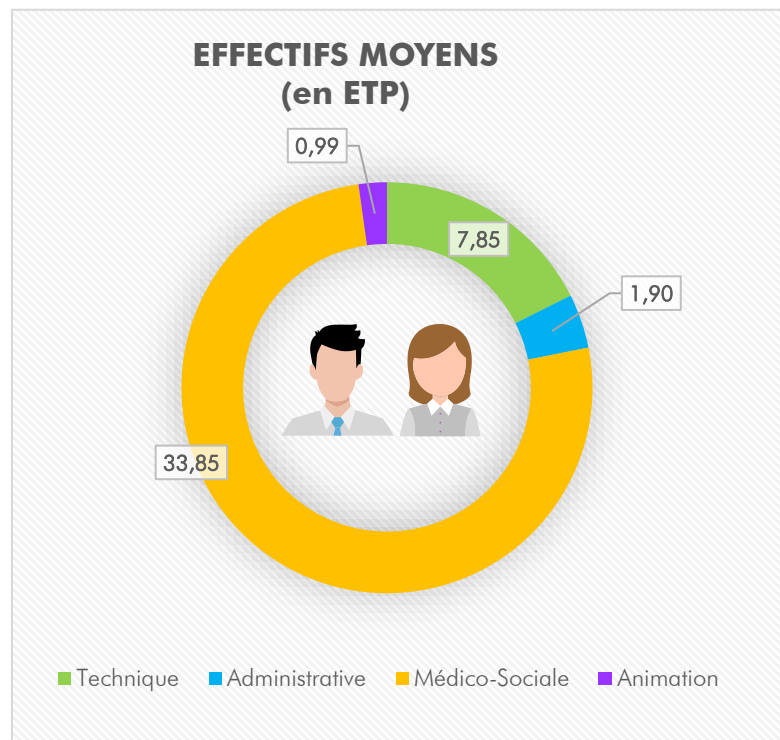
Les EHPAD et Résidences autonomie de 60 à 79 hébergements

En 2020, le département de la Vendée comptait 27 EHPAD et Résidences Autonomie publics de 60 à 79 hébergements.

Ils représentaient 28% du total des établissements publics sur le territoire.

La paie était assurée par le CDG85 pour 44% des établissements de cette strate. Les données de rémunération présentées ici ont donc une représentativité très relative.

EFFECTIFS MOYENS SELON LES FILIÈRES PRÉSENTES DANS CETTE STRATE



Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 33,85 ETP en filière médico-sociale (dont 1,67 ETP homme et 32,18 ETP femmes).

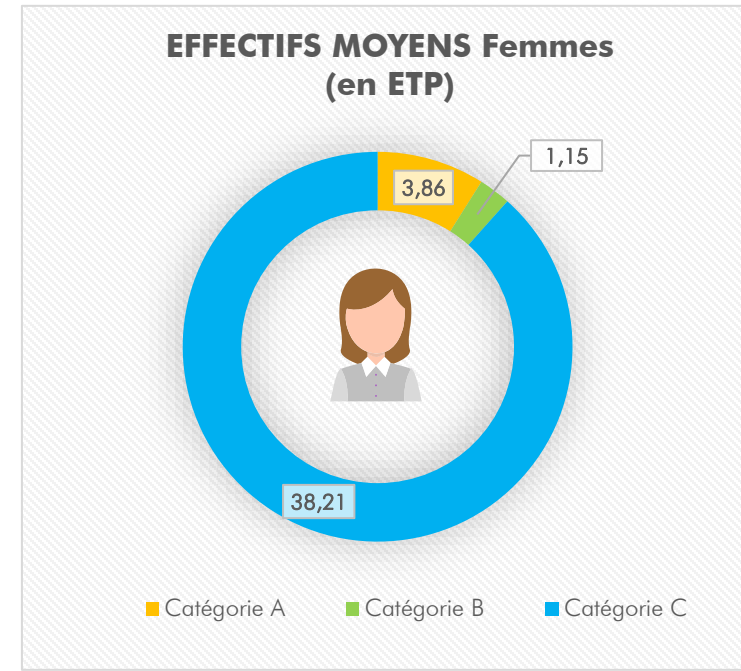
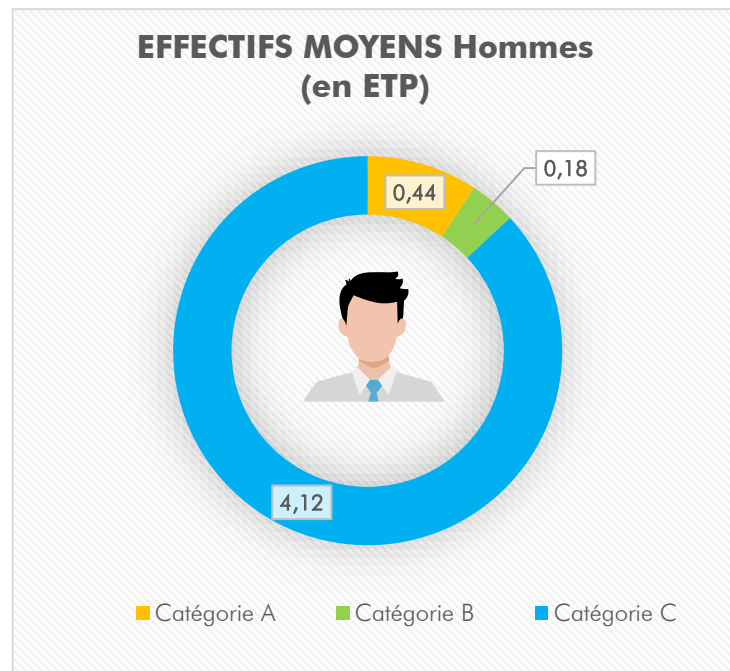
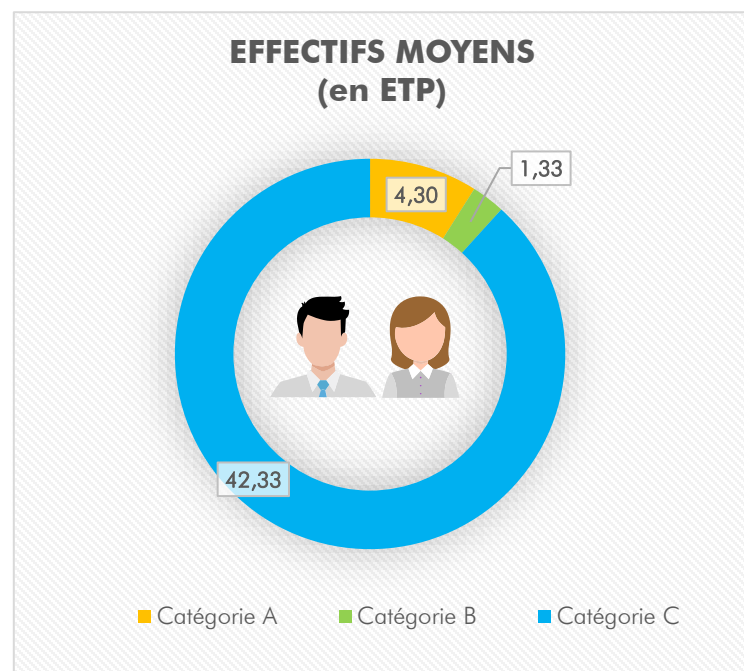


Les emplois contractuels ne sont pas comptabilisés dans ces effectifs.



En 2020, 76% des effectifs de ces établissements appartenait à la filière médico-sociale. Les hommes étaient très minoritaires dans ces établissements (environ 10% des effectifs).

EFFECTIFS MOYENS SELON LES CATÉGORIES



Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 42,33 ETP en catégorie C (dont 4,12 ETP hommes et 38,21 ETP femmes).

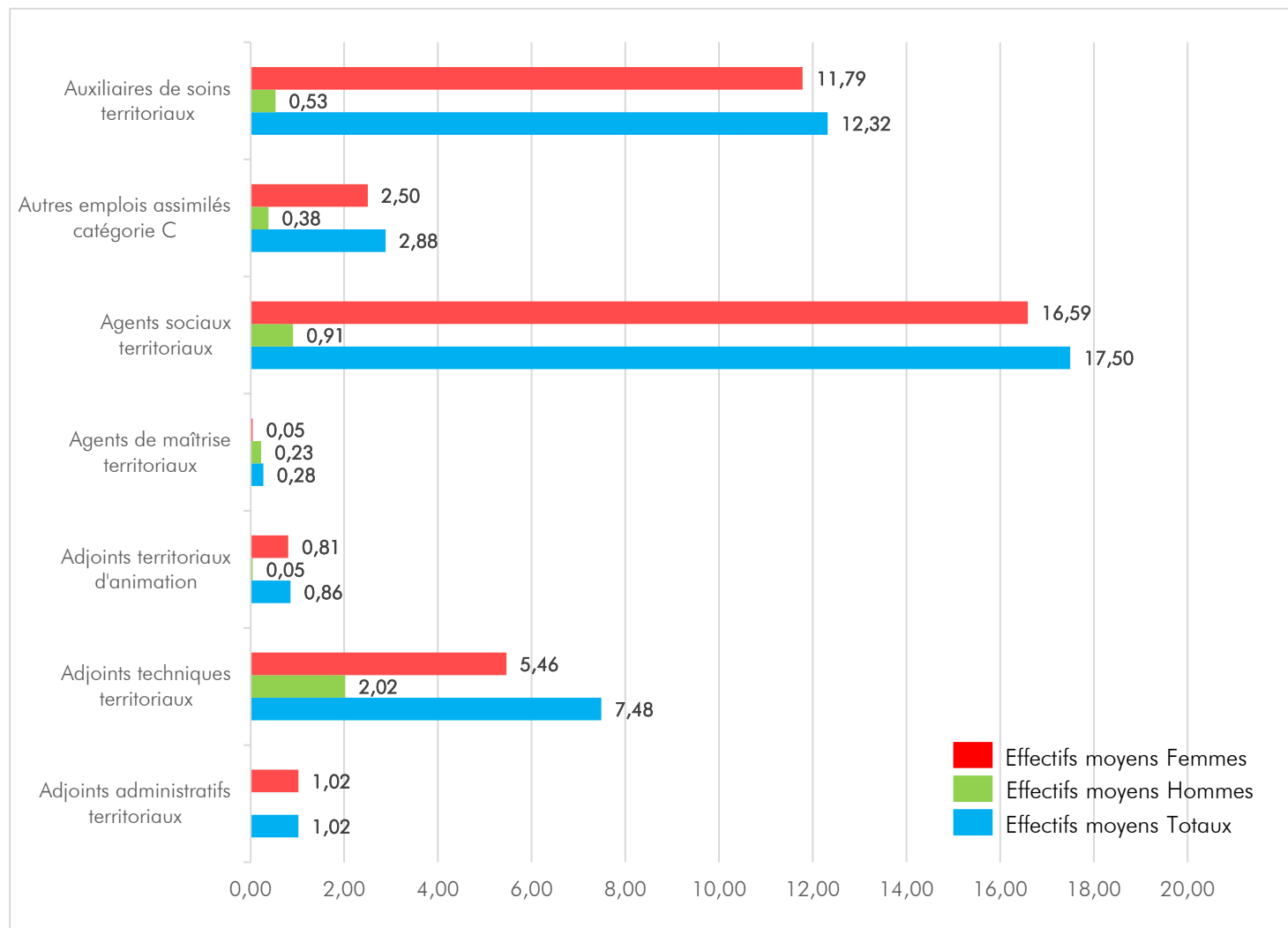


Les emplois contractuels ne sont pas comptabilisés dans ces effectifs. En 2020, le cadre d'emplois des auxiliaires de soins relevait de la catégorie C.



En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 47,96 ETP. Les agents de catégorie C représentaient 88% des effectifs.

EFFECTIFS MOYENS POUR LES CADRES D'EMPLOIS DE CATÉGORIE C PRÉSENTS DANS CETTE STRATE



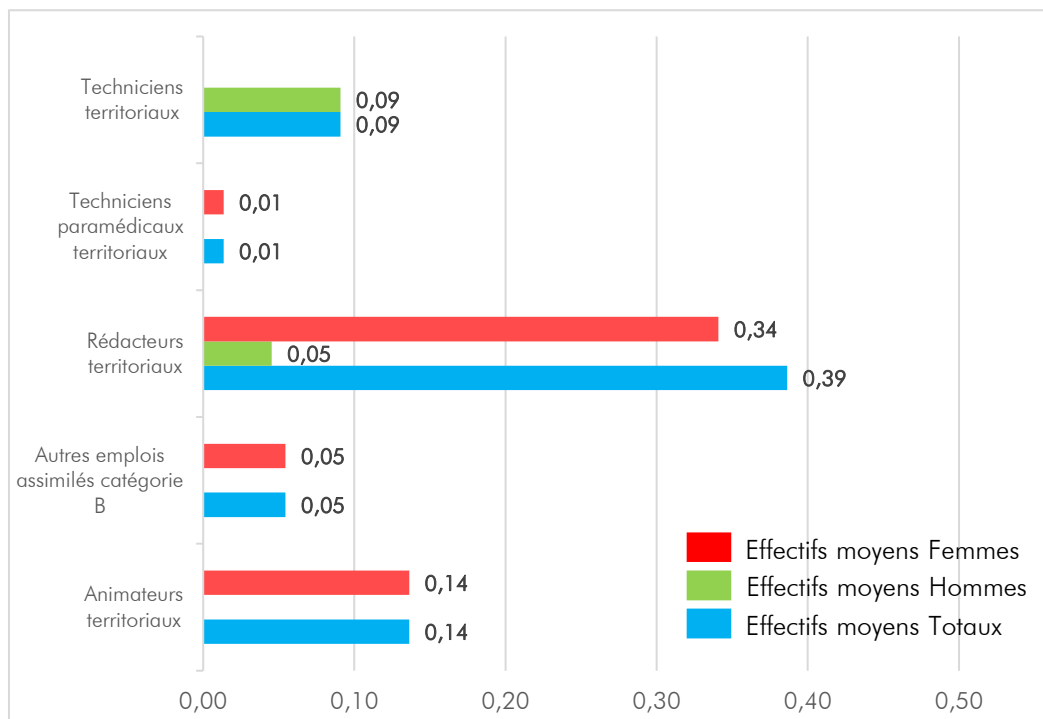
Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 17,5 ETP d'agents sociaux (dont 0,91 ETP homme et 16,59 ETP femmes).

Les « autres emplois assimilés catégorie C » représentent les emplois contractuels. En 2020, le cadre d'emploi des auxiliaires de soins relevait de la catégorie C.

En 2020, 41% des effectifs appartenaient aux cadres d'emploi des agents sociaux et 30% aux auxiliaires de soins. Les hommes étaient sous représentés dans cette catégorie.

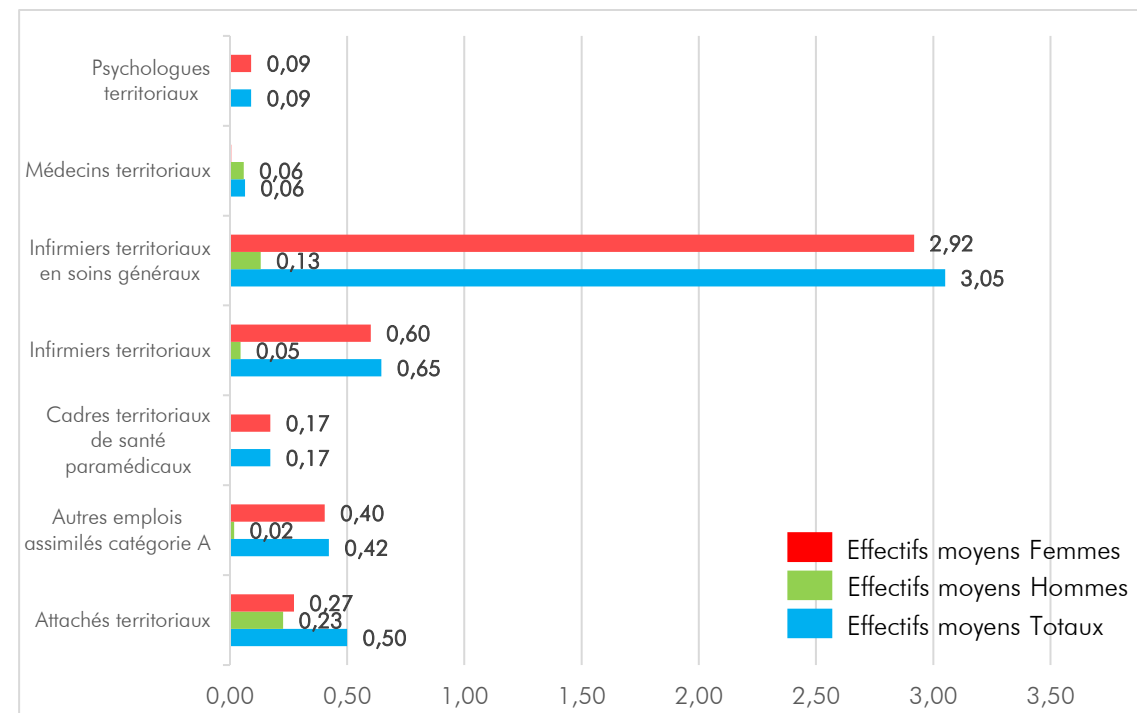
EFFECTIFS MOYENS POUR LES CADRES D'EMPLOIS DE CATÉGORIE B PRÉSENTS DANS CETTE STRATE



Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 0,39 ETP de rédacteur territorial (dont 0,05 ETP homme et 0,34 ETP femme).

EFFECTIFS MOYENS POUR LES CADRES D'EMPLOIS DE CATÉGORIE A PRÉSENTS DANS CETTE STRATE



Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 3,05 ETP d'infirmiers territoriaux en soins généraux (dont 0,13 ETP homme et 2,92 ETP femmes).



Les « autres emplois assimilés catégorie A et B » représentent les emplois contractuels.

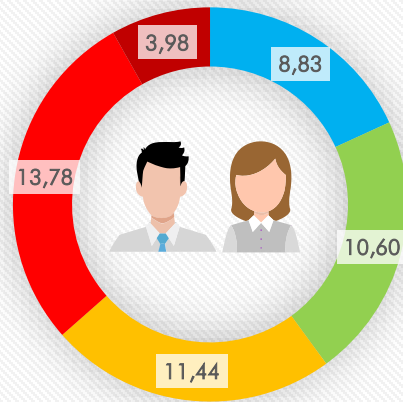
Le cadre d'emploi d'infirmier territorial est amené à disparaître. Les agents sont à présent nommés sur le cadre d'emploi d'infirmier territorial en soins généraux.



En 2020, les différents cadres d'emplois de catégorie A sont sous représentés. Il n'y avait aucun homme relevant du cadre d'emploi des psychologues territoriaux et aucune femme relevant du cadre d'emploi des médecins territoriaux. La quasi-totalité des effectifs en catégorie A appartenait au cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux (environ 62%).

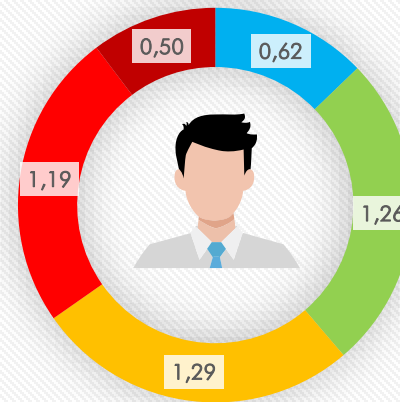
EFFECTIFS MOYENS SELON LES TRANCHES D'ÂGE

EFFECTIFS MOYENS (en ETP)



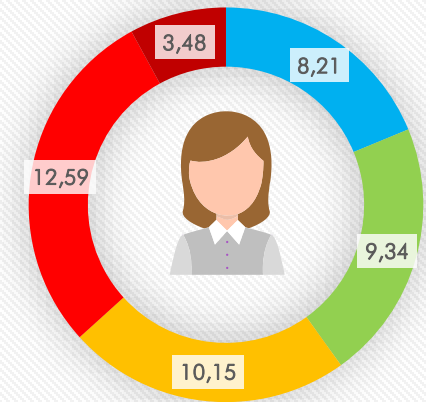
■ - de 30 ans ■ 30 à 39 ans
■ 40 à 49 ans ■ 50 à 59 ans
■ + de 60 ans

EFFECTIFS MOYENS Hommes (en ETP)



■ - de 30 ans ■ 30 à 39 ans
■ 40 à 49 ans ■ 50 à 59 ans
■ + de 60 ans

EFFECTIFS MOYENS Femmes (en ETP)



■ - de 30 ans ■ 30 à 39 ans
■ 40 à 49 ans ■ 50 à 59 ans
■ + de 60 ans

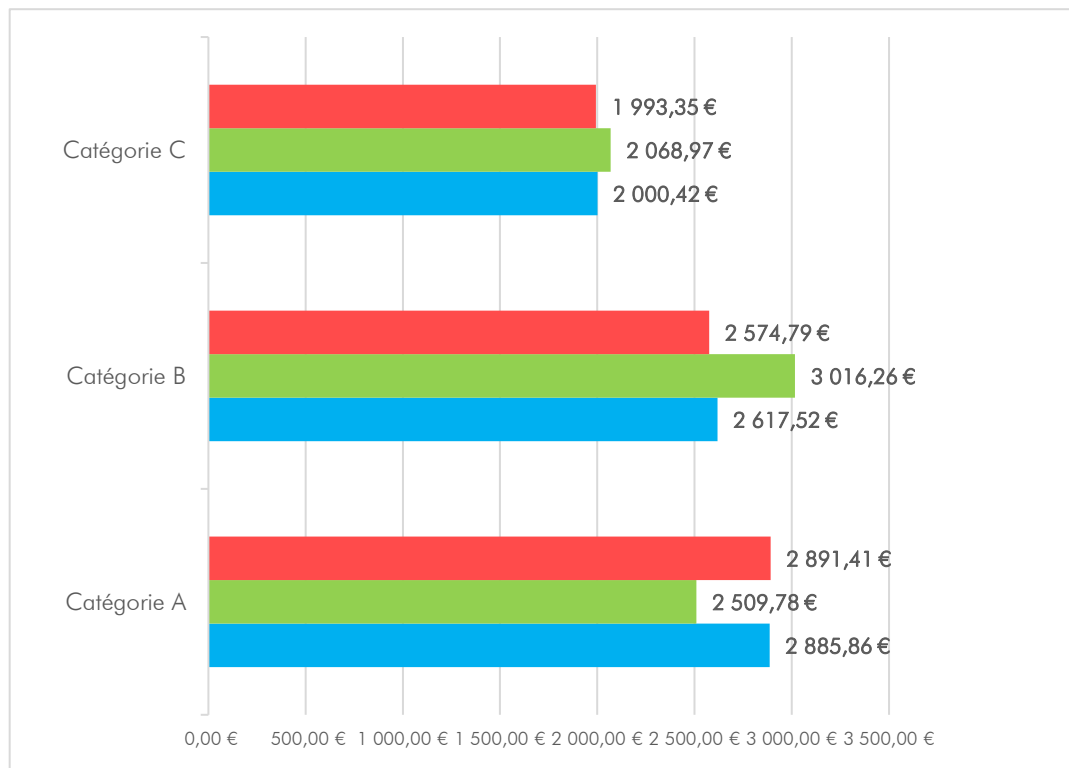
Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 13,78 ETP âgés entre 50 et 59 ans (dont 1,19 ETP homme et 12,59 ETP femmes).



En 2020, les agents de plus de 50 ans représentaient environ 36,5% des effectifs.

BRUT FISCAL MENSUEL MOYEN SELON LA CATÉGORIE

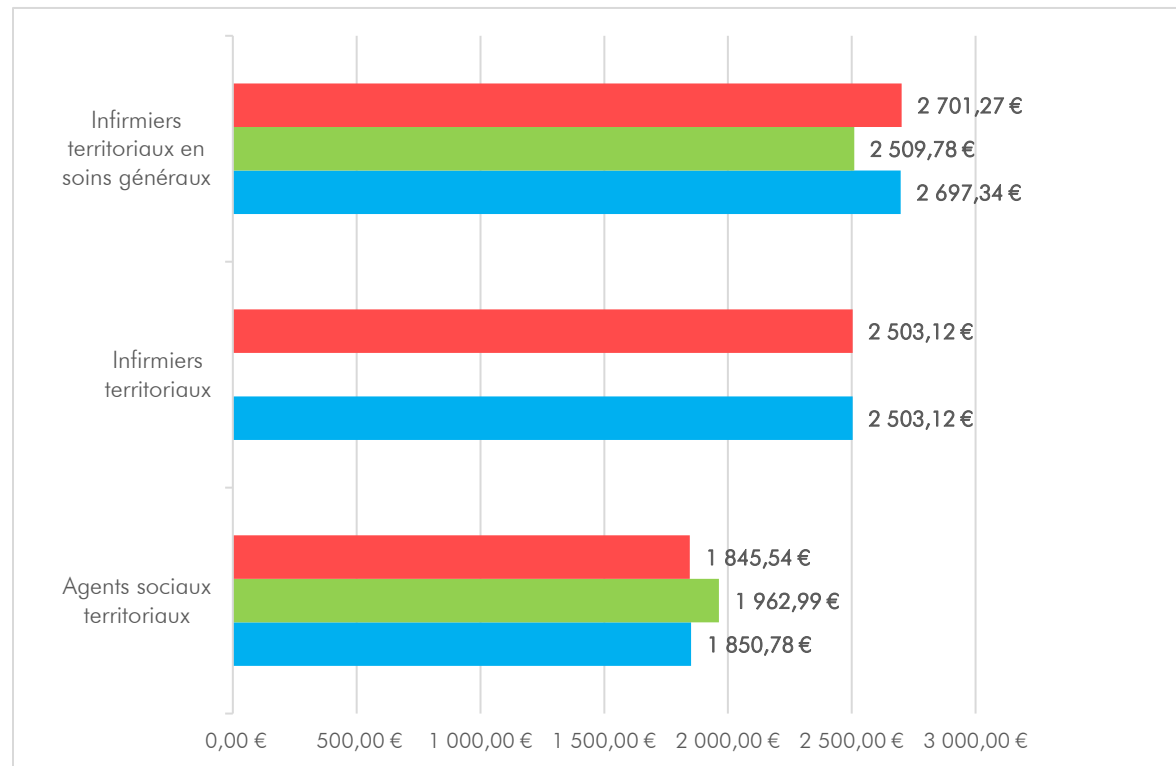


Exemple de lecture

En 2020, le brut fiscal moyen des agents de catégorie A était de 2885,86€.

- Brut fiscal moyen Femmes
- Brut fiscal moyen Hommes
- Brut fiscal moyen Total

BRUT FISCAL MENSUEL MOYEN POUR LES CADRES D'EMPLOIS DES INFIRMIERS ET AGENTS SOCIAUX



Exemple de lecture

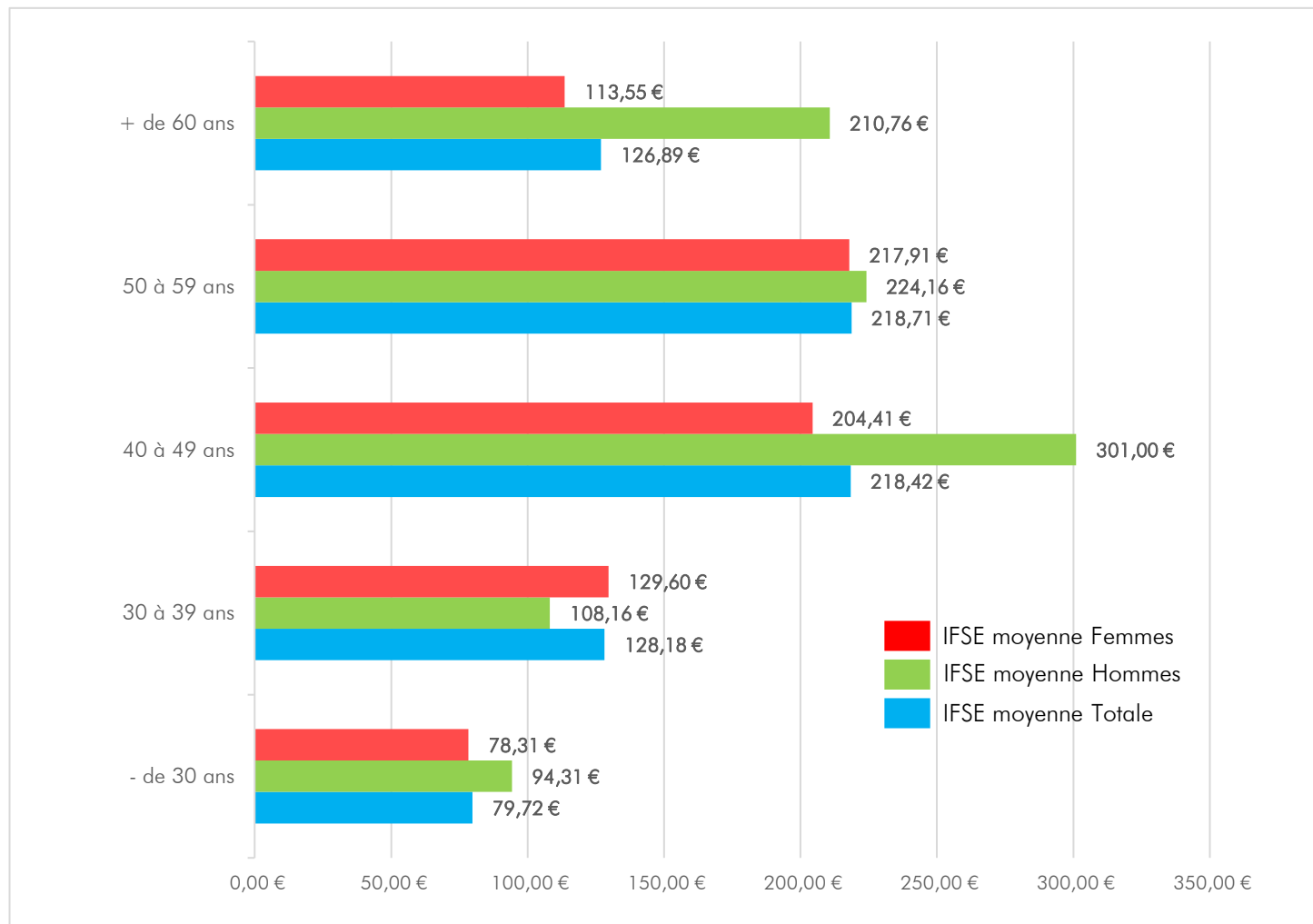
En 2020, le brut fiscal moyen des agents sociaux était de 1850,78€.

- Brut fiscal moyen Femmes
- Brut fiscal moyen Hommes
- Brut fiscal moyen Total



Les femmes appartenant aux catégories C et B avaient un brut fiscal inférieur à celui des hommes. En revanche, les hommes appartenant à la catégorie A avaient un brut fiscal inférieur à celui des femmes (écart d'environ 382€).

IFSE MENSUELLE MOYENNE SELON LA TRANCHE D'ÂGE



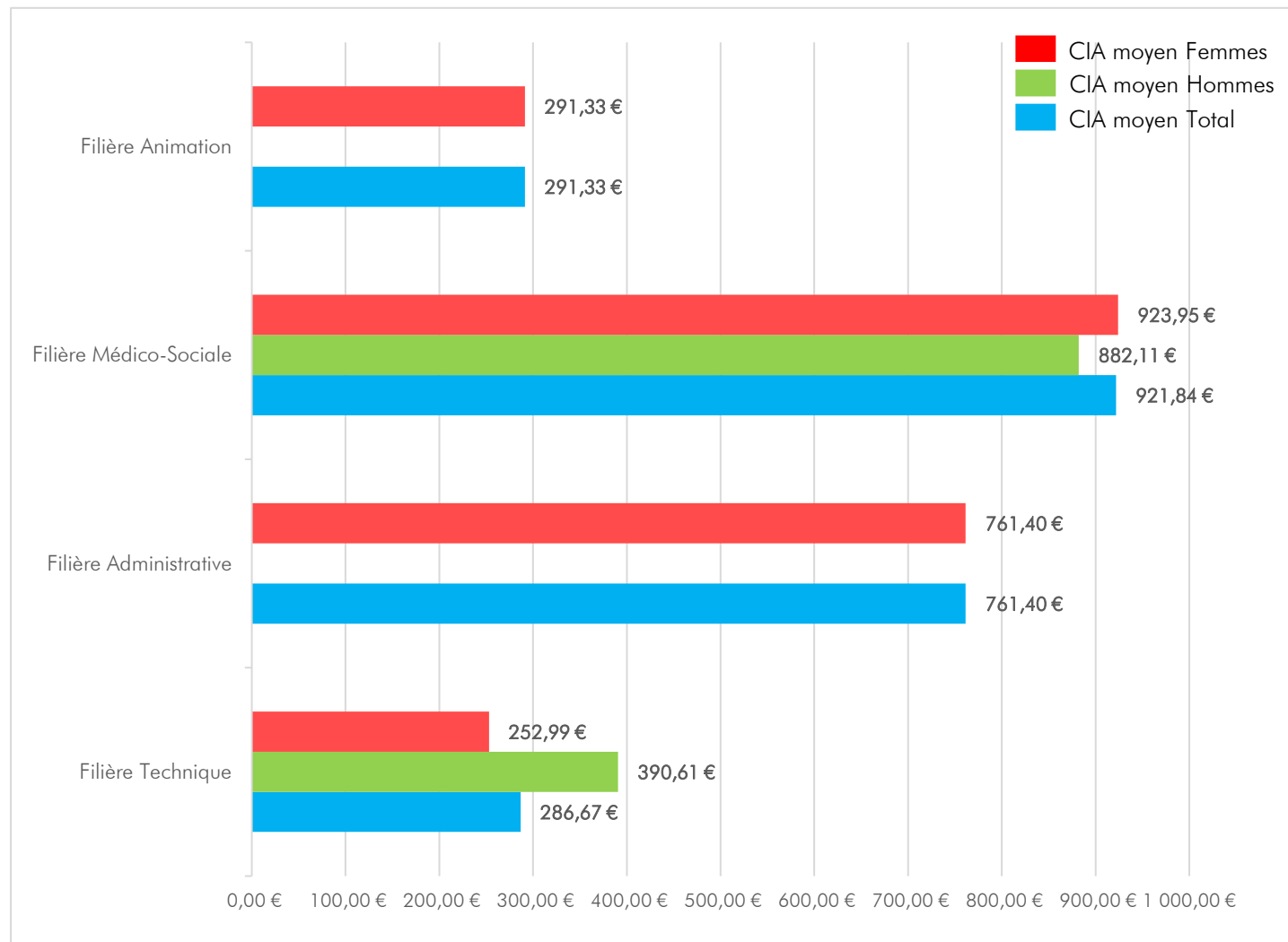
Exemple de lecture

En 2020, les agents âgés entre 40 et 49 ans avaient en moyenne une IFSE de 218,42€.



En 2020 pour quatre tranches d'âge sur cinq, les hommes percevaient une IFSE supérieure à celle des femmes.

CIA ANNUEL MOYEN SELON LA FILIÈRE



Exemple de lecture

En 2020, le montant moyen du CIA pour les agents de la filière médico-sociale était de 921,84€.



Le CIA n'est pas versé par tous les établissements. Les moyennes indiquées ici se basent uniquement sur ceux qui le versaient.

Le mode de versement n'est pas le même pour tous (montants versés identiques ou non pour tous les agents / proratisation en fonction du temps de travail / maintien ou non en cas d'absence pour raison de maladie, etc.).



En 2020, toutes les filières présentes dans ces établissements percevaient un CIA y compris l'animation.

Entre toutes les filières, c'est celle médico-sociale qui avait le CIA le plus important.



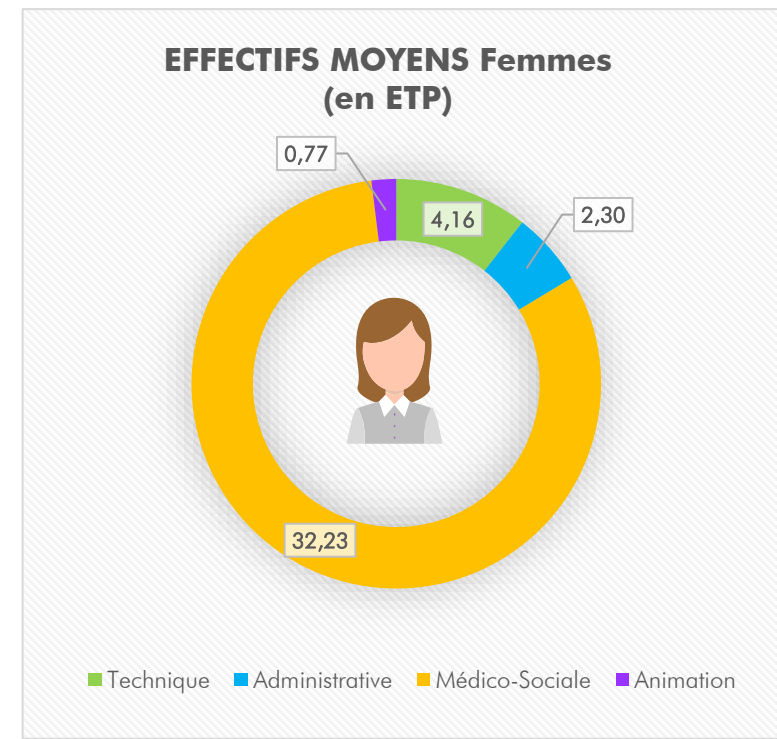
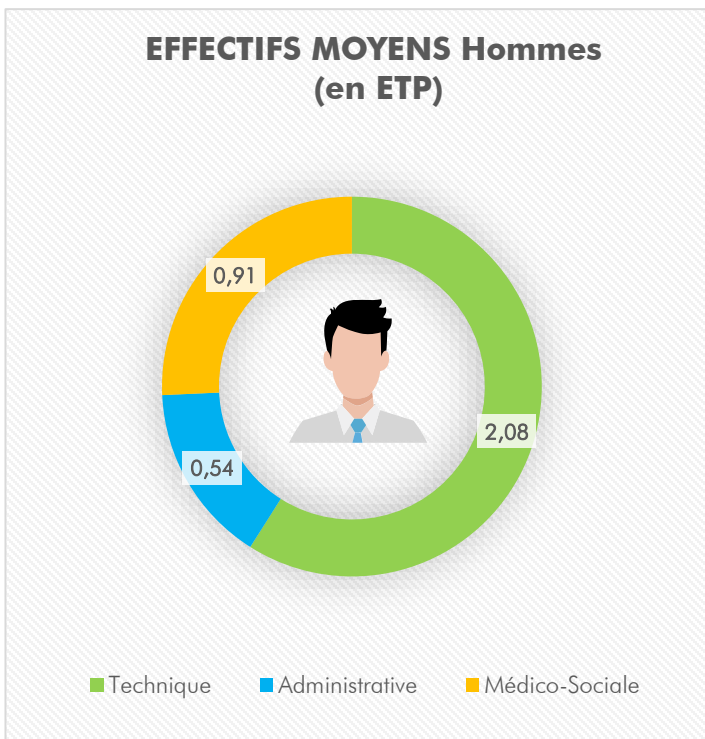
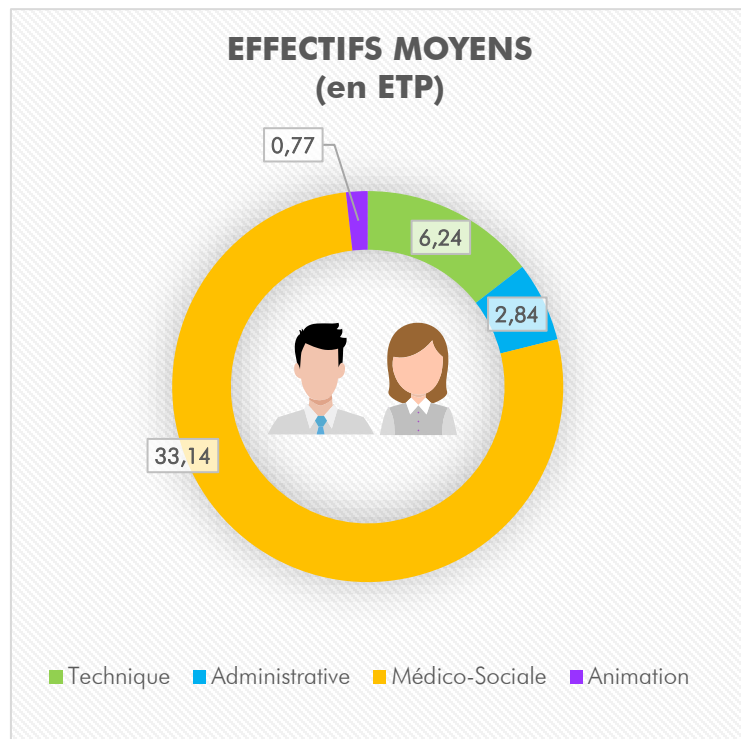
Les EHPAD et Résidences autonomie de 80 hébergements et plus

En 2020, le département de la Vendée comptait 21 EHPAD et Résidences Autonomie publics de 80 hébergements et plus.

Ils représentaient 22% du total des établissements publics sur le territoire.

La paie était assurée par le CDG85 pour 14% des établissements de cette strate. Les données de rémunération présentées ici ont donc une représentativité très faible.

EFFECTIFS MOYENS SELON LES FILIÈRES PRÉSENTES DANS CETTE STRATE



Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 33,14 ETP en filière médiaco-sociale (dont 0,91 ETP homme et 32,23 ETP femmes).

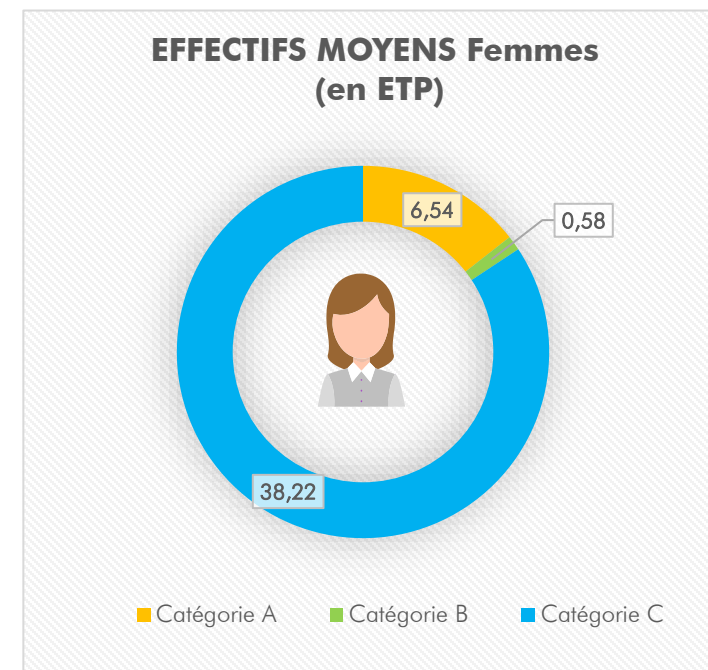
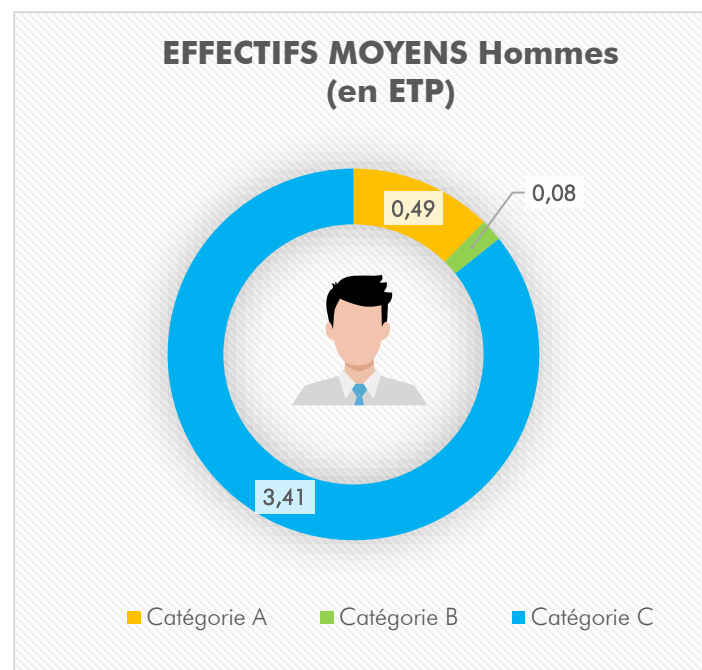
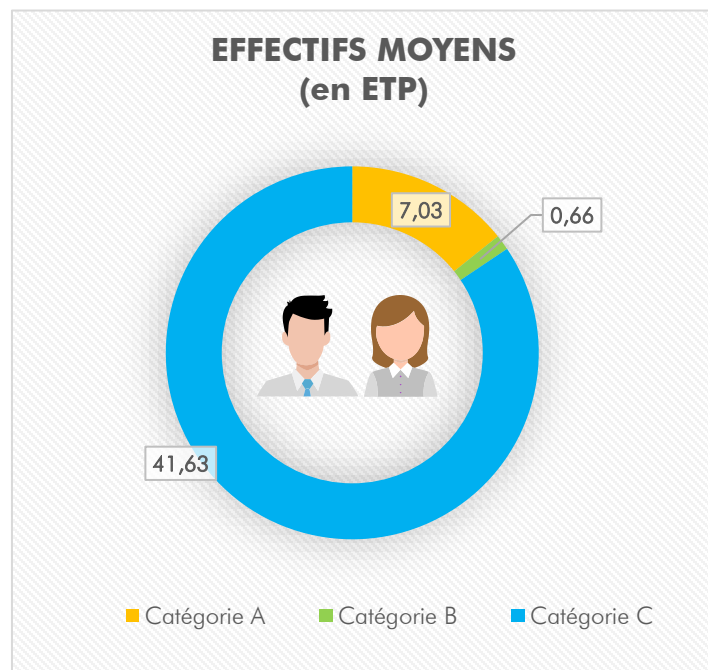


Les emplois contractuels ne sont pas comptabilisés dans ces effectifs.



En 2020, 77% des effectifs appartenait à la filière médiaco-sociale. Les hommes étaient très minoritaires dans ces établissements (environ 8% des effectifs).

EFFECTIFS MOYENS SELON LES CATÉGORIES



Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 41,63 ETP en catégorie C (dont 3,41 ETP hommes et 38,22 ETP femmes).

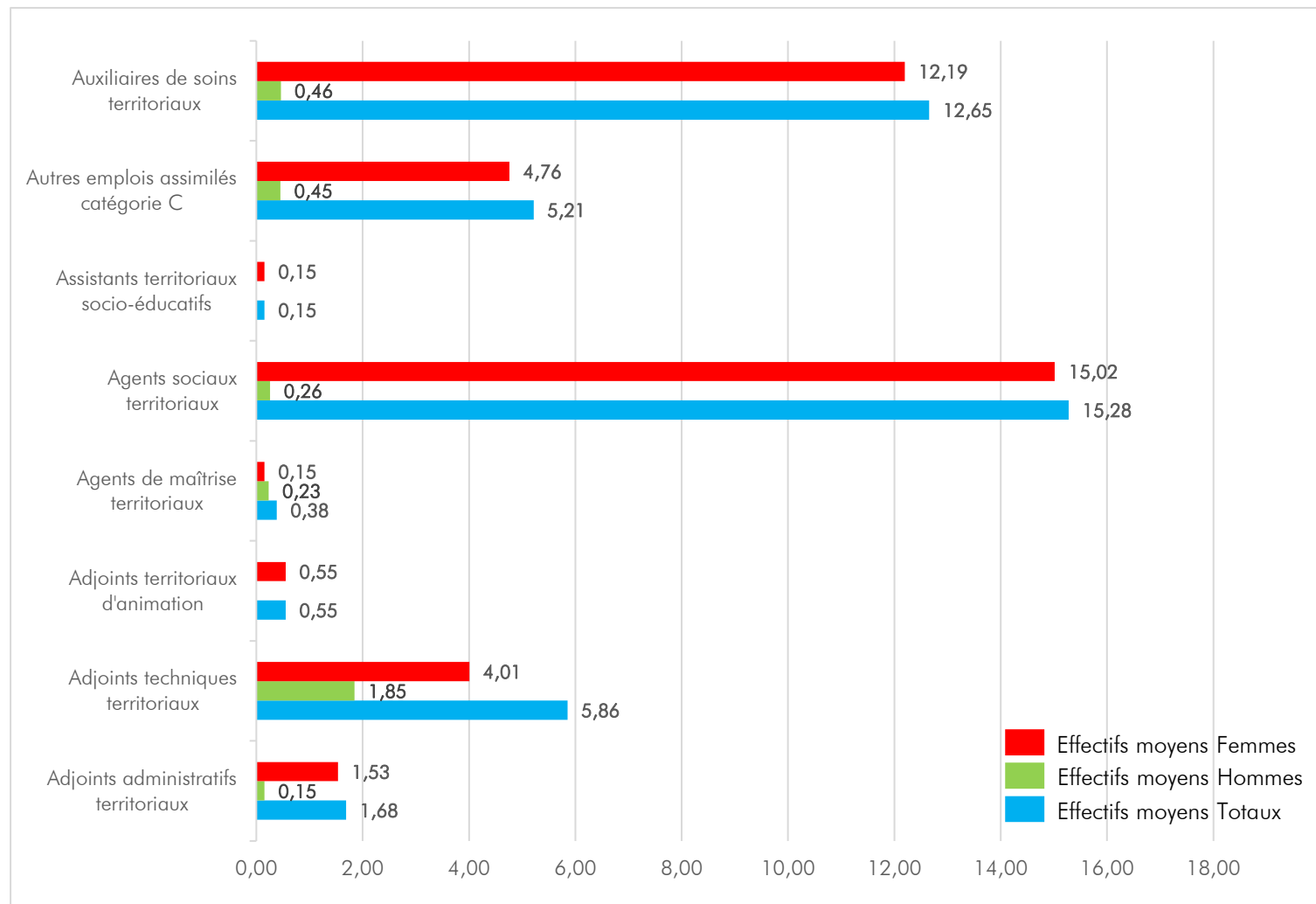


En 2020, le cadre d'emploi des auxiliaires de soins relevait de la catégorie C.



En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 49,32 ETP. Les agents de catégorie C représentaient 84% des effectifs.

EFFECTIFS MOYENS POUR LES CADRES D'EMPLOIS DE CATÉGORIE C PRÉSENTS DANS CETTE STRATE



Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 15,28 ETP d'agents sociaux (dont 0,26 ETP homme et 15,02 ETP femmes).

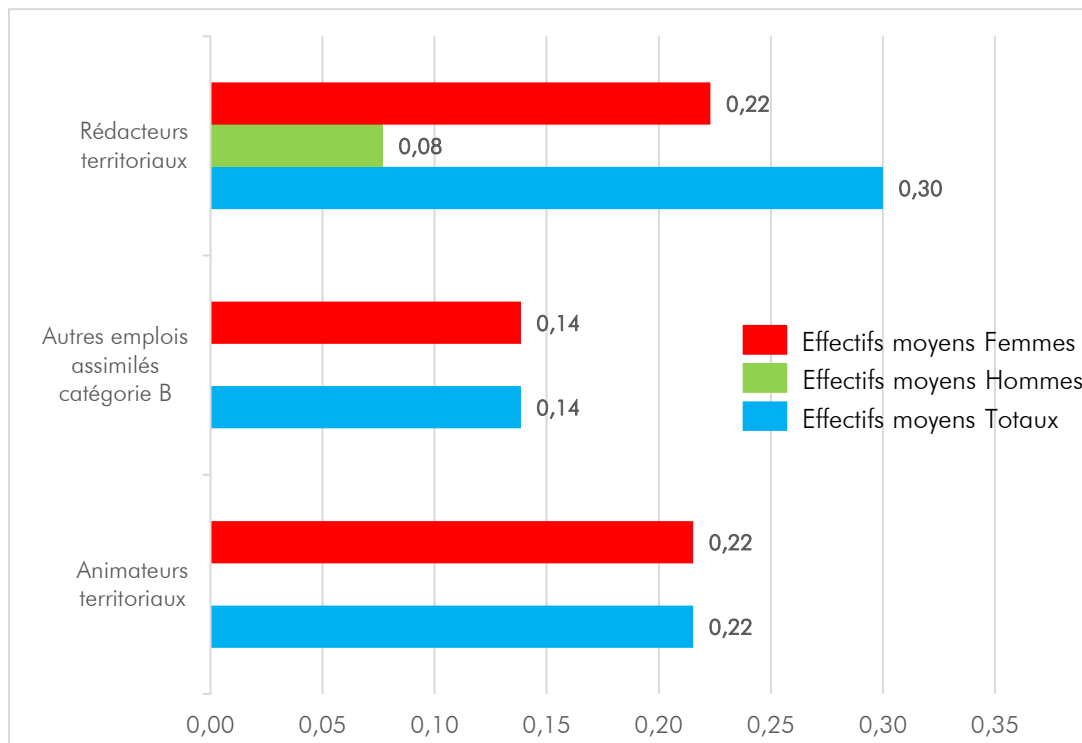


En 2020, le cadre d'emploi des auxiliaires de soins relevait de la catégorie C. Les « autres emplois assimilés catégorie C » représentent les emplois contractuels.



En 2020, 35% des effectifs appartenait aux cadres d'emplois des agents sociaux et 30% aux auxiliaires de soins.

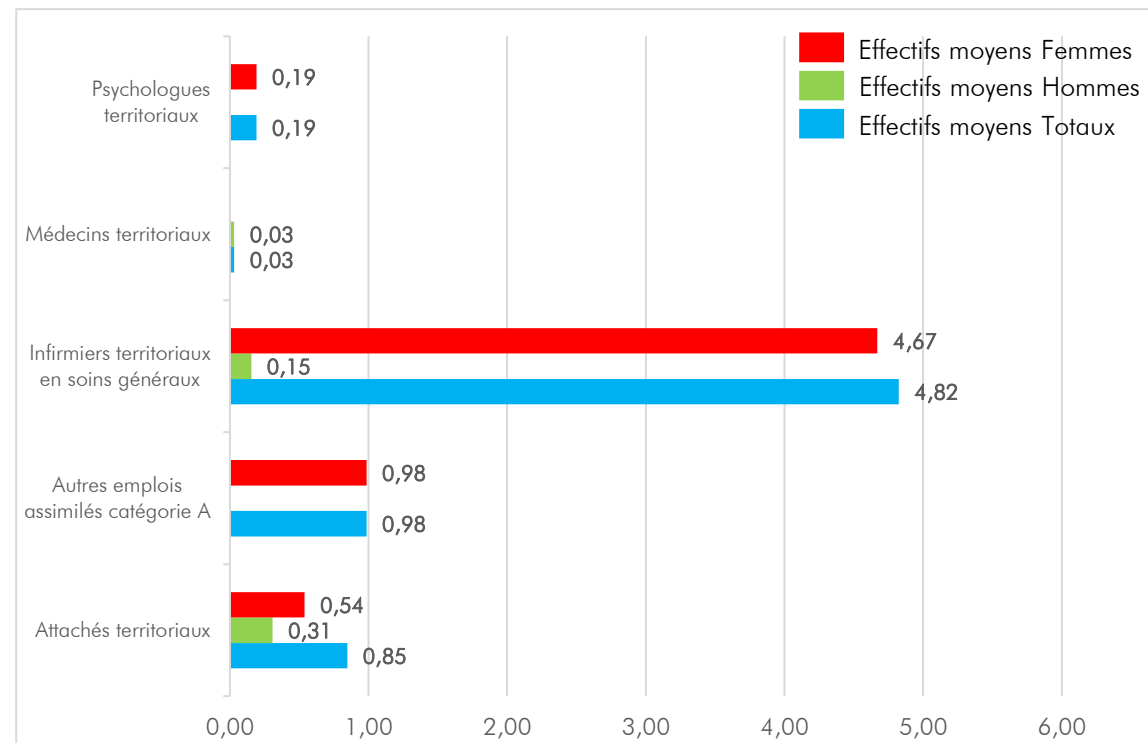
EFFECTIFS MOYENS POUR LES CADRES D'EMPLOIS DE CATÉGORIE B PRÉSENTS DANS CETTE STRATE



Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 0,30 ETP de rédacteur territorial (dont 0,08 ETP homme et 0,22 ETP femme).

EFFECTIFS MOYENS POUR LES CADRES D'EMPLOIS DE CATÉGORIE A PRÉSENTS DANS CETTE STRATE



Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 3,05 ETP d'infirmiers territoriaux en soins généraux (dont 0,13 ETP homme et 2,92 ETP femmes).



Les « autres emplois assimilés catégories A et B » représentent les emplois contractuels.

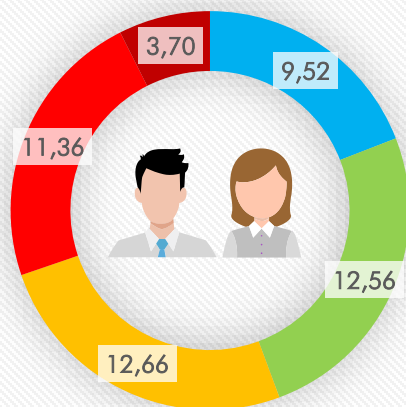
Le cadre d'emploi des infirmiers territoriaux est amené à disparaître. Les agents sont à présent nommés sur le cadre d'emploi des infirmiers territoriaux en soins généraux.



En 2020, les différents cadres d'emplois de catégorie A sont sous représentés. Il n'y avait aucun homme relevant du cadre d'emploi de psychologues territoriaux et aucune femme relevant du cadre d'emploi des médecins territoriaux. La quasi-totalité des effectifs en catégorie A appartenait au cadre d'emplois des infirmiers en soins généraux (environ 70%).

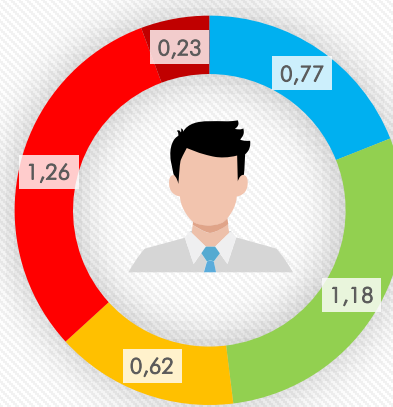
EFFECTIFS MOYENS SELON LES TRANCHES D'ÂGE

EFFECTIFS MOYENS (en ETP)



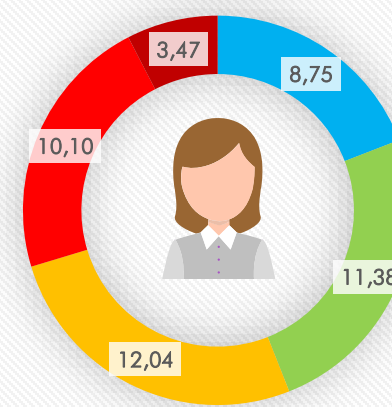
■ - de 30 ans ■ 30 à 39 ans
■ 40 à 49 ans ■ 50 à 59 ans
■ + de 60 ans

EFFECTIFS MOYENS Hommes (en ETP)



■ - de 30 ans ■ 30 à 39 ans
■ 40 à 49 ans ■ 50 à 59 ans
■ + de 60 ans

EFFECTIFS MOYENS Femmes (en ETP)



■ - de 30 ans ■ 30 à 39 ans
■ 40 à 49 ans ■ 50 à 59 ans
■ + de 60 ans

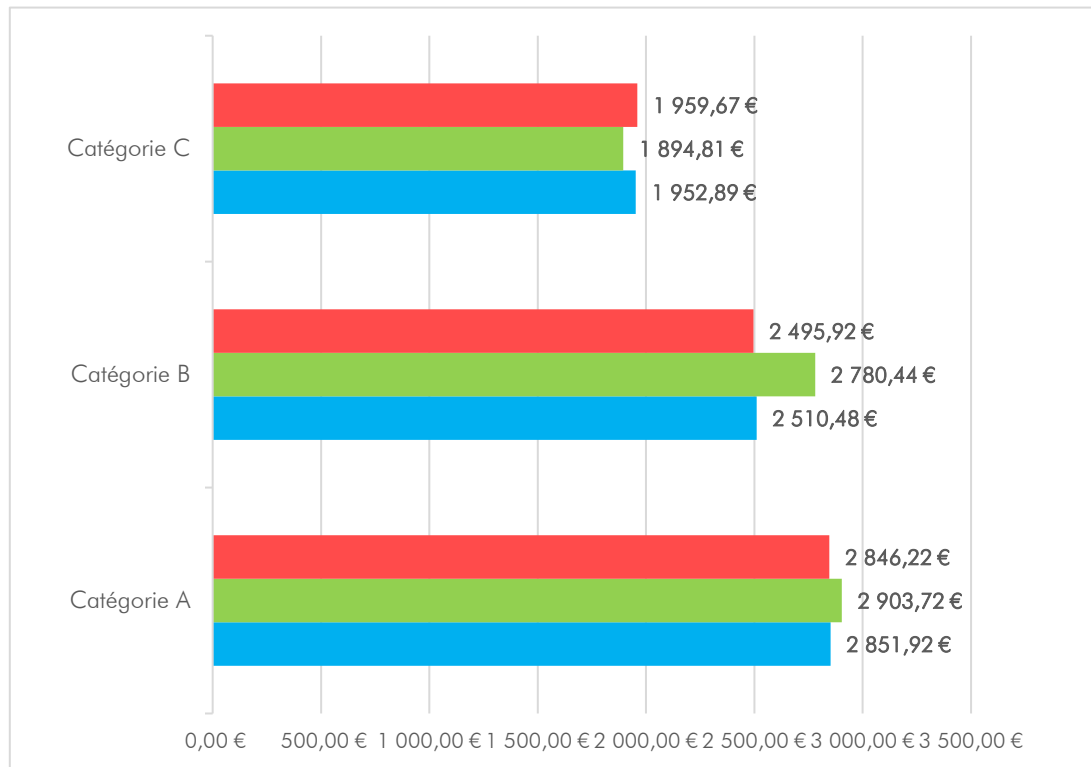
Exemple de lecture

En 2020, les établissements de cette strate comptaient en moyenne 11,36 ETP âgés entre 50 et 59 ans (dont 1,26 ETP homme et 10,10 ETP femmes).



En 2020, les agents âgés de plus de 50 ans représentaient 30% des effectifs.

BRUT FISCAL MENSUEL MOYEN SELON LES CATÉGORIES

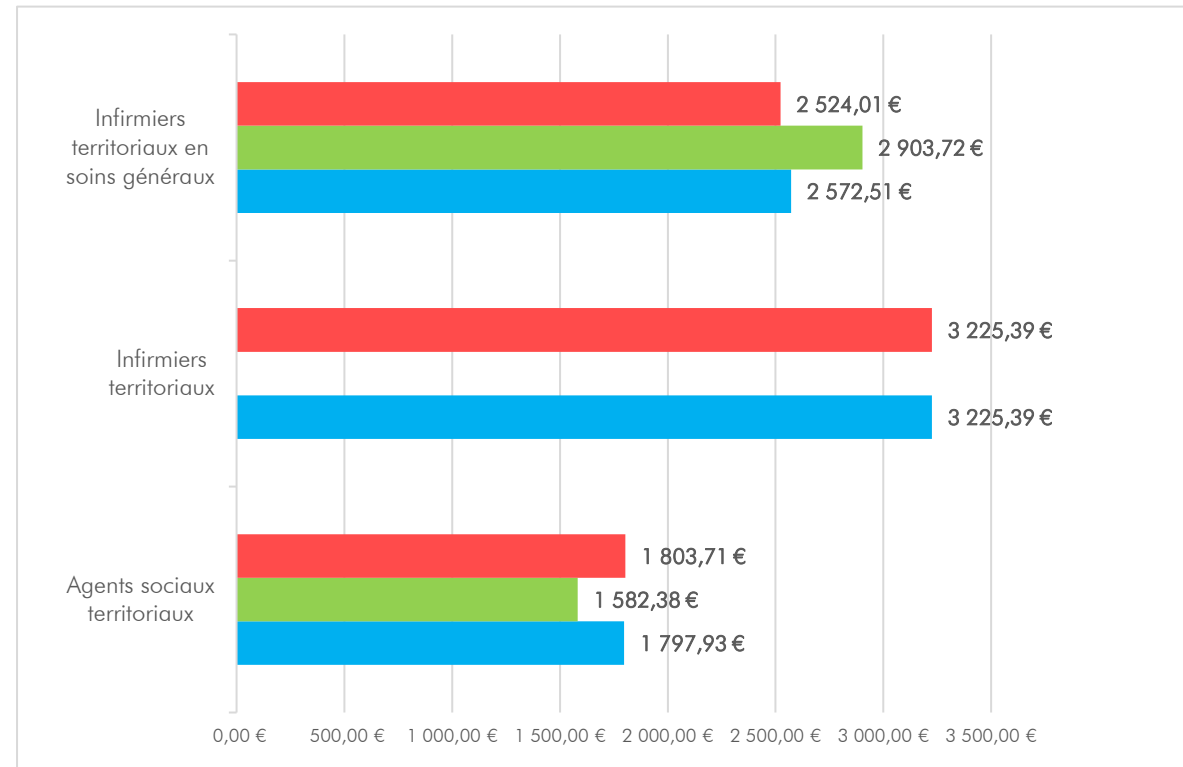


Exemple de lecture

En 2020, le brut fiscal moyen des agents de catégorie A était de 2851,92€.

- Brut fiscal moyen Femmes
- Brut fiscal moyen Hommes
- Brut fiscal moyen Total

BRUT FISCAL MENSUEL MOYEN POUR LES CADRES D'EMPLOIS DES INFIRMIERS ET AGENTS SOCIAUX



Exemple de lecture

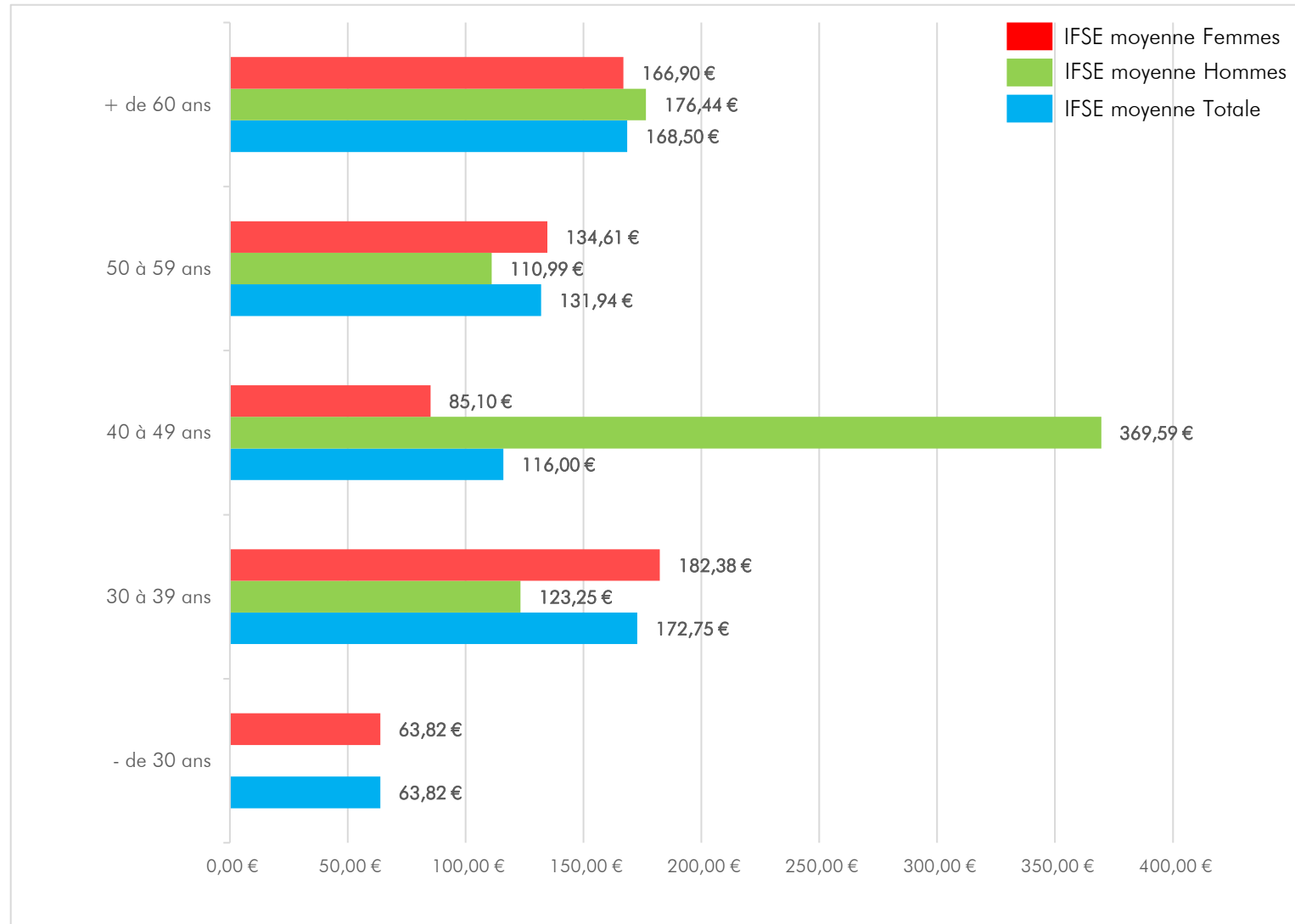
En 2020, le brut fiscal moyen des agents sociaux était de 1797,93€.

- Brut fiscal moyen Femmes
- Brut fiscal moyen Hommes
- Brut fiscal moyen Total



Les femmes appartenant à la catégorie C avaient un brut fiscal supérieur à celui des hommes (écart d'environ 65€). En revanche, les hommes appartenant à la catégorie B avaient un brut fiscal nettement supérieur à celui des femmes (écart d'environ 285€).

IFSE MENSUELLE MOYENNE SELON LES TRANCHES D'ÂGE



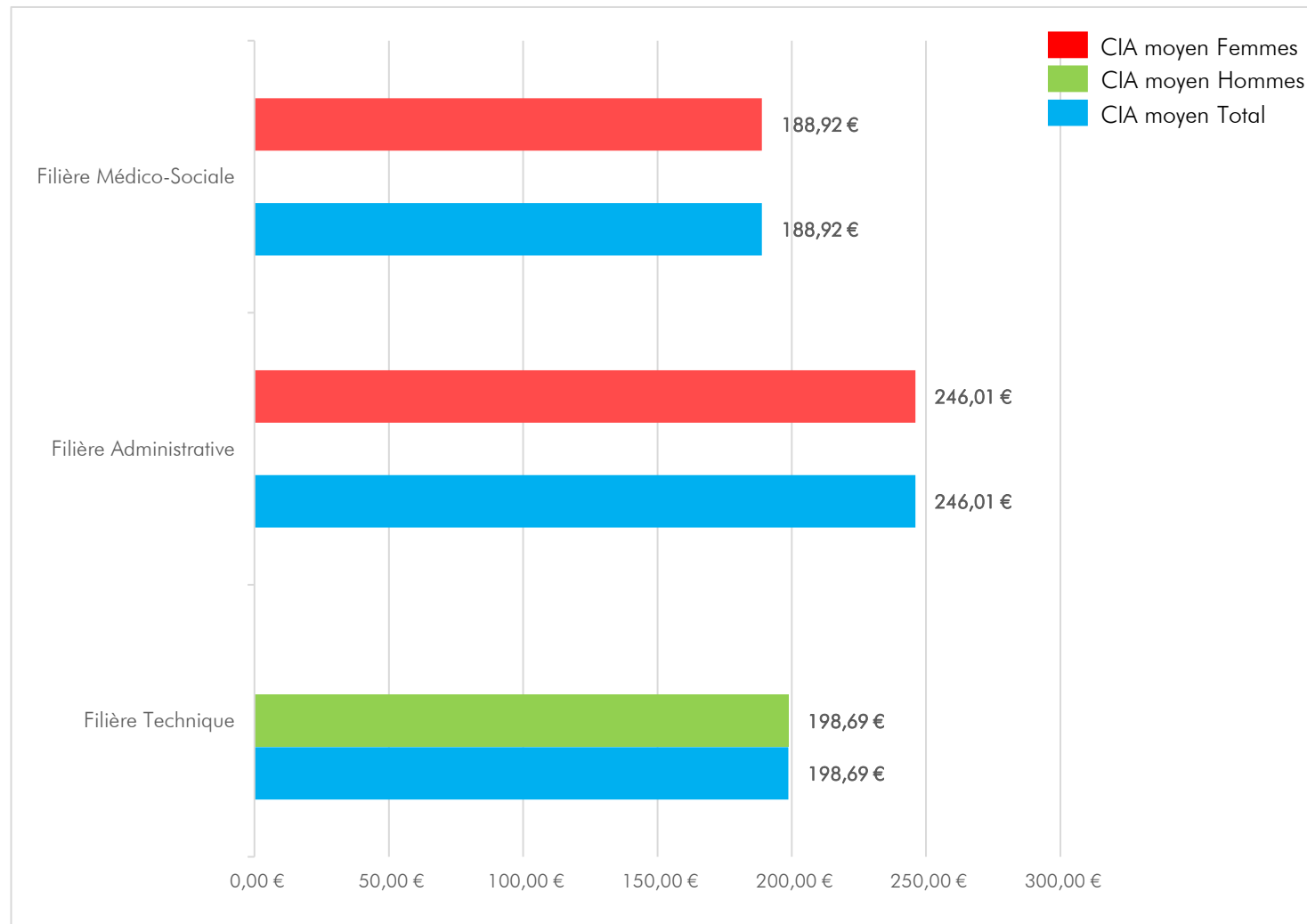
Exemple de lecture

En 2020, les agents âgés entre 40 et 49 ans avaient en moyenne une IFSE de 116€.



En 2020, les hommes de 30 à 39 ans percevaient une IFSE inférieure à celle des femmes (écart d'environ 60€). En revanche, pour la tranche d'âge des 40 à 49 ans, les hommes percevaient une IFSE nettement supérieure à celle des femmes (écart d'environ 285€).

CIA ANNUEL MOYEN SELON LES FILIÈRES



Exemple de lecture

En 2020, le montant moyen du CIA pour les agents de la filière médico-sociale était de 188,92€.



Le CIA n'est pas versé par tous les établissements. Les moyennes indiquées ici se basent uniquement sur ceux qui le versaient.

Le mode de versement n'est pas le même pour tous (montants versés identiques ou non pour tous les agents / proratisation en fonction du temps de travail / maintien ou non en cas d'absence pour raison de maladie, etc.).



En 2020, les agents en filière animation ne percevaient pas de CIA.



SERVICE CONSEIL EN ORGANISATION

conseil.organisation@cdg85.fr

02 51 44 50 60